



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT FINANCIER 2019

Programme National
pour le Développement Agricole
et Rural (PNDAR)

*avec la contribution financière du compte d'affectation
spéciale «Développement agricole et rural»*



SOMMAIRE

5 INTRODUCTION

7 I- LE PNDAR MODE D'EMPLOI

- 7 I-1 **Carte d'identité du PNDAR**
- 7 I-2 **Modalités de mise en œuvre du PNDAR**
- 7 I-3 **Financement du PNDAR par le CASDAR**

9 II- LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PNDAR EN 2019

- 9 **II-1 Des moyens en augmentation par rapport à 2018**
- 9 II-1-1 Une recette du CASDAR en augmentation mais un plafond de dépense en deçà de la recette
- 9 II-1-2 La répartition du financement de la programmation 2019 du CASDAR
- 10 **II-2 De nouveaux outils au service de la diffusion et du partage des connaissances**
- 10 II-2-1 Les Réseaux mixtes technologiques agricoles agréés en 2019 : une nouvelle « cuvée » pour préparer les transitions de l'agriculture
- 12 II-2-2 Le lancement de la plateforme recherche et développement agricole pour un accès facilité aux résultats des projets
- 13 II-2-3 AGRIBIOLIEN – un outil spécifique d'échanges entre producteurs en agriculture biologique
- 14 II-2-4 Le projet APEBADOM - Agriculture de petite Echelle Bio-diversifiée et Agro écologique dans les DOM
- 15 II-2-5 L'appel à projets REFLEX
- 16 II-2-6 Un centre de ressources dédié aux alternatives à l'utilisation des herbicides
- 17 II-2-7 La 7ème édition du salon Tech&Bio
- 18 **II-3 Valoriser et entretenir les compétences des acteurs du PNDAR**
- 18 II-3-1 Un annuaire partagé des compétences au sein des Instituts techniques agricoles
- 19 II-3-2 La journée de recherche en sciences sociales
- 20 II-3-3 Accentuer l'émergence de l'innovation de terrain grâce au projet européen I2Connect
- 22 II-3-4 L'innovation des instituts techniques agricoles mise en avant grâce aux trophées ITA'innov 2019
- 23 II-3-5 La stratégie Innovation-Recherche-Développement des Chambres d'Agriculture (DAS 5 – IRD)
- 25 **II-4 Un focus sur l'animation autour de l'agroforesterie**
- 25 II-4-1 Le congrès mondial de l'Agroforesterie
- 25 II-4-2 L'Action thématique transversale sur l'Agroforesterie
- 25 II-4-3 Le RMT Agroforesterie

26 III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

- 26 III-1 Les programmes annuels
- 34 III-2 Les appels à projets
- 50 III-3 Les actions thématiques
- 53 III-4 Les fonctions supports
- 55 III-5 Programmation et exécution 2019 du CASDAR

56 IV- SIGLES ET ACRONYMES

INTRODUCTION

PAR ISABELLE CHMITELIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

S'inscrivant dans une série commencée en 2014, ce rapport présente les moyens financiers alloués en 2019 au programme national pour le développement agricole et rural (PNDAR). Comme les années précédentes, il permet de retrouver le détail de l'ensemble des financements programmés en 2019, en précisant les organismes bénéficiaires.

Il met également en lumière quelques faits marquants, regroupés en trois thématiques, d'une année 2019 marquée par une augmentation des moyens par rapport à 2018.

De nouveaux outils au service de la diffusion et du partage des connaissances, avec notamment l'agrément de nouveaux Réseaux Mixtes Technologiques (RMT), le lancement officiel de la plateforme R&D Agri qui donne accès aux résultats des projets et programmes financés par le compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR) ou encore la mise en ligne d'une plateforme d'échanges entre agriculteurs biologiques ou encore la création d'un centre de ressources d'alternatives à l'utilisation d'herbicides.



La valorisation et l'entretien des compétences des acteurs du PNDAR avec, par exemple, la tenue d'un séminaire réunissant les acteurs de la recherche appliquée et du développement agricole sur les sciences sociales, la mise en ligne

d'un annuaire partagé des compétences au sein des instituts techniques agricoles et un projet européen visant à permettre aux conseillers agricoles et forestiers de jouer un rôle accru dans l'émergence et l'accompagnement d'innovations de terrain.

Un focus sur l'animation autour de la thématique de l'agroforesterie avec la tenue en France du congrès international de l'agroforesterie, l'action thématique transversale et le RMT portant sur l'agroforesterie.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport qui est complété par la publication de deux documents mettant l'accent sur des résultats obtenus par le PNDAR 2014-2020 sur la période 2014-2019.

I-1 Carte d'identité du PNDAR

Nom -----	Programme National de Développement Agricole et Rural
Textes de référence -----	Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM), livre VIII, titre II, article R822-1, et arrêté du 19 octobre 2006 modifié, relatif à l'élaboration et à l'évaluation du PNDAR.
Période actuelle -----	2014-2020
Métier -----	<p>le PNDAR, au travers de ses programmes et projets contribue au projet agro-écologique pour la France.</p> <p>Ses orientations sont fixées par le Ministre chargé de l'agriculture, après concertation avec les organisations professionnelles agricoles.</p> <p>Le Ministre conclut, pour leur mise en œuvre, des contrats d'objectifs avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) tête de réseau des chambres d'agriculture, et avec l'Association de Coordination Technique Agricole (ACTA) tête de réseau des Instituts Techniques Agricoles qualifiés (ITA). Chacune de ces structures de recherche et de développement agricole et rural élabore un programme pluriannuel. Ce programme est approuvé par le Ministre après qu'il en ait apprécié la contribution aux contrats d'objectifs.</p> <p>Ces programmes, ainsi que ceux d'autres organismes compétents en matière de développement agricole et rural, les ONVAR (Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale), sont intégrés dans le PNDAR, qui comprend également les actions retenues dans le cadre d'appels à projets.</p>
Gouvernance -----	<p>La DGER assure la coordination, pour le pilotage du PNDAR et sa mise en œuvre, entre :</p> <ul style="list-style-type: none">● les opérateurs du DAR (APCA, ACTA, ONVAR),● les services du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) (DGER, DGPE, DGAL) et● FAM. <p>Elle veille à son articulation avec les autres dispositifs de financement de la recherche et du développement agricole, notamment européens.</p> <p>La consultation des professionnels sur les orientations du PNDAR et sur la mise en œuvre du programme est réalisée au sein de la Commission technique « DAR » du Conseil Supérieur d'Orientation de l'agriculture,</p> <p>la CT CSO DAR, présidée par la directrice générale de la DGER. Elle rassemble des représentants de la FNSEA, des Jeunes Agriculteurs, de la Confédération paysanne, de la Coordination rurale, de l'APCA, de la Coopération agricole, de l'ACTA, des ONVAR, de FAM, et des administrations (DGER, DGPE, DGAL, MESRI).</p>

I-2 Modalités de mise en œuvre du PNDAR

Les modalités de mise en œuvre du PNDAR sont plurielles et comprennent:

- ▶ **des programmes pluriannuels** de chambres d'agriculture et de l'APCA, d'instituts techniques agricoles qualifiés et de l'ACTA, ou d'ONVAR, conformes aux contrats d'objectifs de l'APCA, de l'ACTA, et à la qualification d'ONVAR, et un programme sur le progrès génétique animal;
- ▶ **des appels à projets** gérés par le MAA (DGER, DGAL, DGPE) ou par FAM, permettant de sélectionner des projets de recherche appliquée, d'expérimentation ou de développement agricole et de financer l'animation de groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), dont les projets ont eux-mêmes fait l'objet d'évaluations ;
- ▶ **des actions transversales**, telles que des actions thématiques transversales (ATT) qui peuvent impliquer l'ensemble des réseaux du DAR, des projets pilotes régionaux (PPR) mis en œuvre au sein de programmes des chambres d'agriculture, des Réseaux Mixtes Technologiques (RMT), ou bien encore un chantier national de capitalisation des données et résultats et de diffusion des résultats produits dans le cadre des financements attribués au titre du PNDAR (action d'accompagnement).

I-3 Financement du PNDAR par le CASDAR

Les actions relevant du PNDAR peuvent faire l'objet d'une subvention financée par le CASDAR, en co-financement avec des ressources professionnelles et, le cas échéant, avec divers autres financements publics, européens, nationaux ou régionaux. Le ministre en charge de l'agriculture approuve par arrêté chaque programme et fixe le montant maximum de subvention CASDAR attribué, après avis de comités scientifiques ou de jury d'experts.

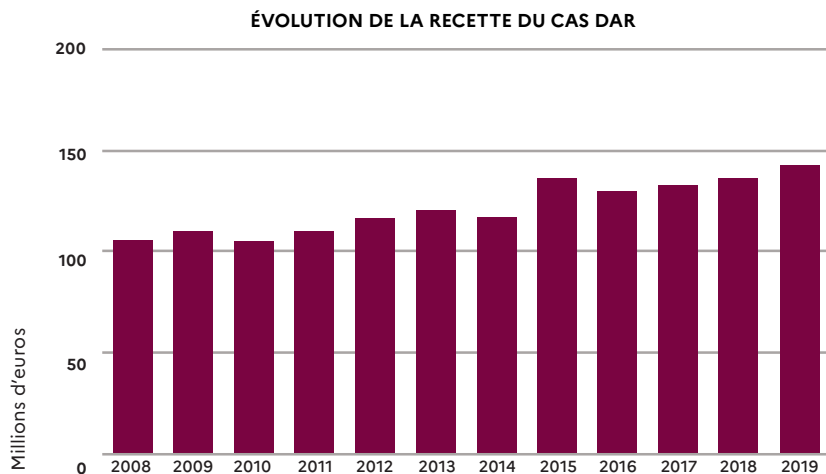
Le CASDAR est alimenté par une taxe prélevée sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles, composée d'un forfait de 90€ par exploitation agricole et d'un pourcentage du chiffre d'affaires (0,19% jusqu'à 370 000 € de chiffre d'affaires et 0,05% au-delà).

Sur le plan de la programmation budgétaire et du pilotage par l'État, le CASDAR est organisé en deux programmes :

- ▶ le programme 775 « Développement et transfert en agriculture », piloté par la DGPE, recouvre principalement les programmes des Chambres d'agriculture, des ONVAR et de FAM (génétique animale et appui technique) et cible prioritairement les actions de diffusion des connaissances par l'information, la démonstration, la formation et le conseil;
- ▶ le programme 776 « Recherche appliquée et innovation en agriculture », piloté par la DGER, recouvre les programmes des instituts techniques agricoles et la plupart des appels à projets. Il cible prioritairement les actions de recherche finalisée et appliquée.

II-1 Des moyens en augmentation par rapport à 2018

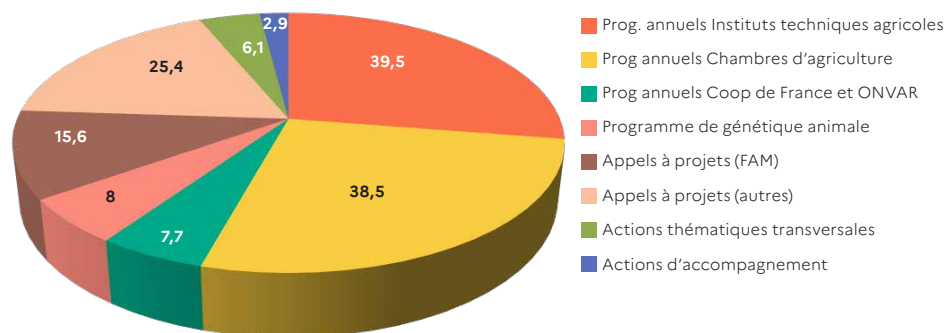
II-1-1 Une recette du CASDAR en augmentation mais un plafond de dépense en deçà de la recette



La valeur de la production agricole pour 2018 ayant progressé de 5,7% par rapport à celle de 2017¹, la recette du CASDAR a augmenté en 2019 pour atteindre 142,9 millions d'euros, soit sa valeur la plus haute depuis la création du Compte d'affectation spéciale. Toutefois, la loi de finances initiale 2019 avait fixé un montant de dépenses pour les programmes « développement et transfert en agriculture » (programme 775) et « recherche appliquée et innovation » (programme 776) de 136 millions d'euros. Avec les reports de 2018 sur 2019 (8,4 millions d'euros), les ressources du CASDAR pour 2019 ont atteint 144,4 millions d'euros et ont permis de financer le programme 775 à hauteur de 67,4 millions d'euros et le programme 776 à hauteur de 77 millions d'euros. Les recettes non programmées en 2019 (6,9 millions d'euros) restent disponibles sur le compte d'affectation spéciale et pourront être ouverts à l'engagement par loi de finances ultérieurement.

II-1-2 La répartition du financement de la programmation 2019 du CASDAR

RÉPARTITION DU FINANCEMENT PAR TYPE DE MODALITÉ (EN M€)



¹Source INSEE – INSEE Première n°1763 de juillet 2019

II- LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PNDAR EN 2019

II-2 De nouveaux outils au service de la diffusion et du partage des connaissances

II-2-1 Les Réseaux mixtes technologiques (RMT) agricoles agréés en 2019 : une nouvelle « cuvée » pour préparer les transitions de l'agriculture

Les Réseaux mixtes technologiques (RMT) sont des outils de partenariat scientifique et technique originaux, créés en 2006 et soutenus par le ministère en charge de l'agriculture. Coordonnés par l'ACTA et l'APCA pour le secteur agricole et l'ACTIA pour le secteur agroalimentaire, les RMT rassemblent, autour de thématiques à forts enjeux socio-économiques et environnementaux, des équipes de recherche, de formation et de développement. Ils constituent de véritables collectifs d'experts et contribuent au décloisonnement entre acteurs de la R&D et de la formation.

Les RMT réalisent des synthèses de connaissances scientifiques, valorisent les résultats de recherche dans le cadre d'ouvrages techniques ou de guides pratiques, mettent au point des techniques innovantes, outils d'aide à la décision, nouveaux systèmes de production, modules de formation. Les RMT sont aussi des lieux d'où émergent de nouvelles questions à la recherche.

Les projets de RMT sont évalués par les conseils scientifiques de l'ACTA et de l'APCA ou de l'ACTIA selon le secteur concerné. Ils sont ensuite labellisés par le ministère de l'Agriculture pour une durée de 5 ans.

En 2019, un nouvel appel à projets a été lancé. Après examen des 33 dossiers déposés (9 dans le cadre du réseau agroindustriel, 23 dans le réseau agricole et 1 affilié aux deux réseaux) et audition des porteurs de projets, 13 RMT ont été retenus pour le secteur agricole :

ÉVITER LA CONTAMINATION DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE



Éviter la contamination du blé par le champignon *Fusarium* producteur de mycotoxines, copyright Polina Rytova



Blé atteint de fusariose, copyright INRAE



L'obtention de pains sains, de qualité, copyright Alexandra KIKOT

II- LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PNDAR EN 2019

► **12 RMT ont été retenus pour le secteur agricole portant sur les thématiques suivantes :**

- Adaptation des forêts au changement climatique
- Régulation naturelle des bioagresseurs
- Fertilisation et gestion des cycles biochimiques
- Gestion territoriale des systèmes de culture innovants
- Valorisation des filières fromagères
- Économie des filières alimentaires
- Élevage et environnement
- Modélisation en agriculture et agroalimentaire
- Gestion territoriale des sols
- Innovation dans les systèmes polyculture - élevage
- Travail en agriculture
- Les circuits de proximité pour une alimentation durable

► **7 RMT ont été choisis pour le secteur agroalimentaire :**

- Qualité microbiologique des aliments
- Produits fermentés et distillés
- Emballages alimentaires
- Transformation des produits biologiques
- Écoconception dans l'industrie agrochimique
- Gestion de l'eau en industrie agroalimentaire
- Développement de produits riches en protéines et

► **1 RMT transversal aux deux secteurs agricole et agroalimentaire, le RMT Alchimie, qui porte sur l'étude des contaminations chimiques tout au long de la chaîne alimentaire.**

Les RMT dont l'animation est financée par le CASDAR figurent au chapitre III-3-2 de ce rapport.

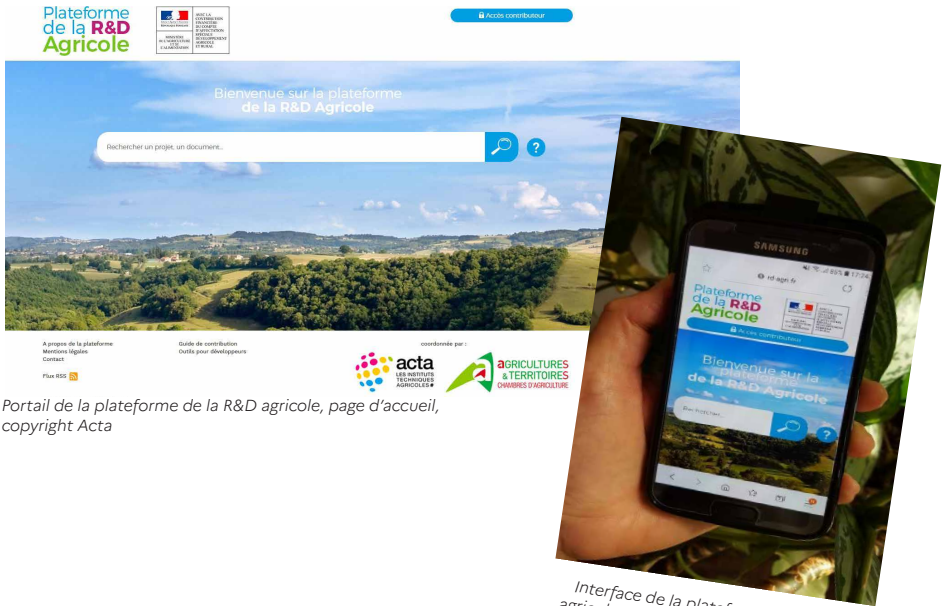
Pour en savoir plus : <https://www.gis-relance-agronomique.fr/GIS-UMT-RMT/Les-RMT>

II- LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PNDAR EN 2019

II-2-2 Le lancement de la plateforme R&D Agri pour un accès facilité aux résultats des actions financées par le CAS DAR

Lancée début 2019, cette plateforme répond à l'objectif 3 du PNDAR « Optimiser la production, la capitalisation, la diffusion et l'usage des données (références), des méthodes, des outils et des résultats en misant sur l'interopérabilité ».

Elle est une véritable vitrine des travaux, en cours ou finalisés, bénéficiant de fonds du CASDAR. Alimentée par les bénéficiaires de financements CASDAR, elle donne accès aux travaux financés par le CASDAR ainsi qu'aux livrables associés : documents et jeux de données. Elle rassemble ainsi : les projets Innovation et Partenariat, Recherche Technologique, Semences et sélection végétale, Expérimentation France AgriMer, Transition Agro-écologique, GIEE..., les programmes et les actions thématique transversales des Chambres d'Agriculture, des Instituts techniques et des ONVAR, les actions d'accompagnement, les RMT.



Portail de la plateforme de la R&D agricole, page d'accueil, copyright Acta

Interface de la plateforme de la R&D agricole sur smartphone, page d'accueil, copyright Acta

Pour en savoir plus : <https://rd-agri.fr/>

II- LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PNDAR EN 2019

II-2-3 AGRIBIOLIEN – un outil spécifique d'échanges entre producteurs en agriculture biologique

En 2019, grâce au soutien du CASDAR, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique a lancé au niveau national un outil d'échanges entre producteurs en agriculture biologique (matériel, semences, animaux, fourrages...). Cet outil en ligne, Agribiolien, a été déployé par 10 régions. Il permet plus d'autonomie pour les exploitants agricoles mais facilite aussi le respect des exigences réglementaires liées au cahier des charges de l'agriculture biologique. L'outil est accessible par l'url <https://www.agribiolien.fr/>.

Les services proposés ont pour objet de mettre en relation des professionnels ou des personnes souhaitant exercer une activité professionnelle dans le secteur de l'agriculture biologique, par la publication d'annonces, dans le but d'aboutir à une transaction. L'utilisation du site et des services est gratuite pour les utilisateurs.

Les utilisateurs adhérents (membres du réseau FNAB) ont accès à l'intégralité des services proposés, et notamment :

- Création d'un espace personnel,
- Création, dépôt et consultation d'annonces,
- Cartographie des annonces,
- Publication de contenus par AGRIBIOLIEN (actualités/agenda/réseau FNAB),
- Mise en relation entre les utilisateurs.

Les utilisateurs « Non Adhérents » ont également accès à l'intégralité des services pour les catégories suivantes : « fourrages », « animaux reproducteurs » et « service ». Pour toute autre catégorie relative aux productions végétales et/ou animales, l'accès est restreint aux services proposés par le site, en l'occurrence :

- Création d'un espace personnel,
- Consultation d'annonces.



Page d'accueil de l'outil « Agribiolien »

Pour accéder à l'outil d'échanges : <https://www.agribiolien.fr/>

II- LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PNDAR EN 2019

II-2-4 APEBADOM : « Soutenir et développer l'Agriculture de petite Echelle Bio-diversifiée et Agro écologique dans les DOM »

Dans le cadre de sa programmation 2019, le PNDAR a été marqué par le démarrage d'un projet de développement piloté par l'APCA spécifiquement dédié aux DOM et plus particulièrement à l'agriculture de petite échelle bio-diversifiée et Agro-écologique (APEBA). Cette forme d'agriculture concerne les exploitations en petite agriculture familiale où la diversification des espèces et le développement de l'agroécologie sont importants.

Sachant que l'APEBA représente de 30 à 90 % des actifs agricoles selon les territoires, cette forme d'agriculture est considérée comme un levier important pour une stratégie bioéconomique dans les DOM (cf. Rapport « l'APEBA : un levier majeur pour une stratégie bioéconomique dans les DOM »), qui permettrait de faire face à de nombreux enjeux tels que des contraintes climatiques de plus en plus fortes, un intérêt grandissant des consommateurs pour les marchés de proximité et la qualité des produits, la nécessité de préserver le patrimoine naturel, faire face à la faible diversification économique (forte présence de monocultures essentiellement orientées à l'export) et aux forts taux de dépendance aux importations de denrées alimentaires (de 54 % en 1995 à 80 % en 2011).

Avec le projet APEBADOM, financé par le CASDAR, les Chambres d'agriculture souhaitent renforcer la prise en compte de cette forme d'agriculture dans les projets de développement dans les DOM. Pour cela, elles mobilisent les démarches collectives dont la puissance en termes de levier d'innovation n'est plus à prouver. La finalité est donc de renforcer la multi-performance des exploitations en APEBA en soutenant les dynamiques collectives animées par les CDA DOM. Pour cela trois objectifs ont été définis :

1. Faire émerger et suivre un collectif pour accompagner, capitaliser et diffuser l'évolution des pratiques agricoles vers des systèmes agro-écologiques viables en APEBA.
2. Entretenir des relations de partenariat avec les RITAs en faveur d'actions pour le développement d'une APEBA multi-performante.
3. Capitaliser les expériences d'animation de groupes InterDOM.

Avec le démarrage des actions de terrain dans les 4 territoires concernés (Martinique, Mayotte, Guadeloupe, Réunion), 6 groupes d'agriculteurs se sont constitués regroupant au total 57 agriculteurs en APEBA dans le cadre du projet. Avec l'appui des Chambres d'agriculture, chaque groupe a défini ses problématiques et ses objectifs dans le cadre d'une action collective qui s'est tenue de janvier 2019 à décembre 2020.

A titre d'exemple, le groupe APEBA de Mayotte travaille sur la modernisation du « Jardin Mahorais » avec la mise en place d'un système d'irrigation et l'intégration de cultures associées dans des bananeraies.



Séance d'information/démonstration pour la réalisation de branchement en irrigation à Mayotte dans le cadre du projet APEBADOM

II-2-5 L'appel à projet REFLEX

REFLEX : Renforcer l'offre de conseil / accompagnement / Formation aux agriculteurs par la valorisation et l'appropriation par les agriculteurs, par les groupes d'agriculteurs et par les conseillers, des références d'Expérimentations et des bases de données

Afin de renforcer le transfert de ses productions, et plus particulièrement les données issues d'expérimentations et bases de données produites avec l'appui du CASDAR, le PNDAR, dans sa programmation 2019 aura également été marqué par le lancement de l'appel à projets REFLEX.

L'appel à projets REFLEX vise à renforcer l'offre de conseil / accompagnement / formation aux agriculteurs par la valorisation et l'appropriation par les agriculteurs, par les groupes d'agriculteurs et par les conseillers, des références d'expérimentations et des bases de données des Chambres d'agriculture notamment.

Avec cette ambition d'outiller les conseillers pour leur permettre d'accompagner le plus grand nombre d'agriculteurs dans leur prise de décision pour renforcer la multi-performance, l'agroécologie et la résilience de leurs exploitations, le présent appel à projet a pour objectifs de :

1. **Valoriser** les références issues d'expérimentations et/ou de bases de données, en particulier celles produites par les Chambres d'agriculture,
2. Développer et tester, dans plusieurs territoires, une **approche innovante** permettant de « massifier » le **transfert et l'appropriation** de ces références par le conseil, l'animation de groupe et/ou la formation d'agriculteurs,
3. **Capitaliser et partager** les initiatives au sein du réseau, pour favoriser la **montée en compétence** des conseillers et l'appropriation des références dans le cadre de leurs activités de conseil et de formation.

Le jury de sélection a retenu 12 projets portés par les services IRD des Chambres régionales d'agriculture (cf. paragraphe III-2-11 du chapitre appels à projets des annexes financières du présent rapport).

II- LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PNDAR EN 2019

II-2-6 Un centre de ressources dédié aux alternatives à l'utilisation des herbicides

Dans le cadre du premier chantier de la cellule Recherche-Innovation-Transfert (RIT), l'Acta, l'APCA et Inrae ont mis en ligne le 2 février 2019 le centre de ressources dédié aux techniques alternatives aux herbicides avec un focus prioritaire sur le glyphosate.

Sur la base de ressources présentes sur les sites EcophytoPIC et GECO, plus de 65 ressources réparties par filières et élaborées en collaboration avec près de 20 experts de la thématique sont proposées aux enseignants/apprenants, conseillers et agriculteurs :

- 7 articles de synthèse présentant le panel d'alternatives à un usage ou vis-à-vis d'une problématique d'enherbement ;
- 34 fiches techniques GECO détaillant chaque alternative ;
- 9 exemples de systèmes de culture issus du réseau Dephy Expé ;
- 16 vidéos, rapports et synthèses techniques.

En 2019, le centre de ressources a été visité par près de 10 000 utilisateurs, avec plus de 36 000 pages consultées. Son contenu est destiné à être actualisé et à s'enrichir de nouvelles ressources, en particulier un élargissement thématique à la gestion de l'enherbement en 2020.

Des actions de promotion des alternatives et du centre de ressources, sous la forme de journées de rencontre d'acteurs régionaux au sein de lycées agricoles, de webinaires ou de participations à des événements techniques régionaux ont également permis de rencontrer directement plus de 350 acteurs du changement.



Bandeau centre de ressources Ecophyto PIC, copyright Acta



Démonstration de désherbage mécanique du rang en verger à l'EPEFPA Montauban, copyright Acta

Pour en savoir plus : <https://ecophytopic.fr/centre-de-ressources-glyphosate>

II- LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PNDAR EN 2019

II-2-7 Le salon Tech & Bio

7e édition du Salon international Tech&Bio

En 2019, grâce au soutien du CASDAR, la 7e édition du salon international Tech&Bio des techniques biologiques et alternatives a eu lieu les 18 et 19 septembre au lycée agricole du Valentin à Bourg-lès-Valence (26).

Cet évènement rassemble des agriculteurs engagés en agriculture biologique ou conventionnelle, des chercheurs, des conseillers, des enseignants et des élèves, de futurs agriculteurs. Cette rencontre est l'occasion de faciliter le transfert et le partage de pratiques, de savoir-faire et de techniques innovantes pour une agriculture durablement performante.



Lors de cette édition, le nombre de visiteurs a atteint un nouveau record avec 25 000 personnes présentes sur les 2 jours, dont 450 visiteurs étrangers venus d'une vingtaine de pays différents. Les agriculteurs présents sur le site étaient en majeure partie issus d'une agriculture conventionnelle (60%), confirmant la capacité de Tech&Bio à répondre aux attentes des professionnels toutes filières, méthodes de production confondues. L'évènement a rassemblé 375 exposants, dont 40 nouveaux participants.

Au cours de ces deux journées, environ 120 conférences techniques et économiques ainsi qu'une centaine de démonstrations en plein champs, des ateliers ont été proposés, pour toutes les productions agricoles. Celles-ci ont pu se dérouler sur les 15 hectares aménagés pour l'occasion.

Les instituts techniques agricoles se sont mobilisés au travers d'un stand commun et ont animé un certain nombre de conférences techniques et d'ateliers.

Ce succès a été rendu possible par un renforcement de la communication, particulièrement au niveau international, une consolidation de la logistique et une importante mobilisation du réseau des chambres et de ses partenaires.

Pour plus d'informations : <https://www.tech-n-bio.com/fr>

II- LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PNDAR EN 2019

II-3 Valoriser et entretenir les compétences des acteurs du PNDAR

II-3-1 Un annuaire partagé des compétences au sein des Instituts techniques agricoles

Le réseau des instituts techniques agricoles, un potentiel humain et scientifique de 1 420 docteurs, ingénieurs et techniciens porteurs de projets innovants.

Afin d'accélérer l'émergence de l'innovation et favoriser les échanges entre les acteurs de la R&D tant au niveau national qu'international, l'Acta et les 18 instituts techniques agricoles (ITA) ont mis en place un annuaire de compétences, ouvert au public.

Cet annuaire permet d'accéder à toutes les compétences développées par le réseau des instituts techniques et d'identifier les experts pour favoriser des partenariats en R&D et répondre aux besoins des agriculteurs, des acteurs des filières et de la société.

En ligne sur le site de l'Acta, il permet d'identifier les compétences recherchées et d'entrer en contact avec le/les collaborateur(s) associé(s). Au-delà des thèmes d'expertise liés aux références technico-économiques qu'ils produisent, comme la santé des plantes et des animaux (One Health), le bien-être animal, l'agroécologie, le numérique, l'agriculture biologique, etc., les compétences et savoir-faire transversaux y sont précisés.

Une version en anglais est en cours de préparation.



Annuaire des compétences des instituts techniques agricoles

Connexion

Ce site répertorie toutes les compétences de nos collaborateurs

18 ITA répartis sur l'ensemble du territoire

1850 collaborateurs

1420 docteurs, ingénieurs, techniciens

Rechercher

Interface de la page d'accueil de l'annuaire des compétences, avril 2020, copyright Acta

Pour en savoir plus : <https://annuairedescompetences.acta.asso.fr/>

II- LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PNDAR EN 2019

II-3-2 La journée de recherche en sciences sociales

L'apport des ONVAR au développement agricole et rural : l'exploration de voies nouvelles et leur diffusion dans des réseaux favorisant la réassurance entre pairs.

Parmi les organismes de développement, les ONVAR, organisation nationale à vocation agricole et rurale constituent un ensemble diversifié de structures qui œuvrent dans des domaines très variés (agronomie, travail, économie, installation-transmission, accueil...) et ont toutes en commun l'animation de collectifs d'agriculteurs.

A l'initiative de Dominique Vollet, président du comité scientifique et technique des ONVAR, la 13^{ème} édition des journées de recherche en sciences sociales portées par la SFER (société française d'économie rurale) qui s'est tenue à Bordeaux en décembre 2019 a été l'occasion d'organiser deux ateliers consacrés aux apports des ONVAR en matière de développement agricole.

Le premier atelier a mis en scène cinq organisations volontaires au sein du collectif ONVAR (Terre de Liens, InterAFOCG, Trame, FADEAR et la Coopération agricole (anc. Coop de France)) autour de regards croisés sur les enjeux d'alimentation, de climat, d'environnement, d'innovation et de transmission avec pour question, **à partir de leurs travaux d'accompagnement et de conseil** :

Quelles perspectives empiriques, en lien avec ces enjeux, pour le conseil et la valorisation dans les filières et les territoires ?

Le second atelier, porté par un collectif de chercheurs membres du CST des ONVAR et du comité scientifique d'évaluation la Coopération agricole - FNCuma, s'est interrogé sur **les apports de ces structures collectives pour une stratégie durable et pérenne de développement**.

Une initiative appréciée de tous, qui a favorisé pendant les ateliers et tout au long des deux journées, de multiples interactions entre acteurs socio-professionnels et monde de l'enseignement et de la recherche.



Discours d'accueil des journées de recherches en sciences sociales, copyright la coopération agricole

II- LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PNDAR EN 2019

II-3-3 Accentuer l'émergence de l'innovation de terrain grâce au projet européen I2Connect



THIS PROJECT HAS RECEIVED FUNDING FROM THE EUROPEAN UNION' HORIZON 2020 RESEARCH AND INNOVATION PROGRAMME UNDER GRANT AGREEMENT N. 863039

Le projet i2connect vise à permettre aux conseillers agricoles et forestiers de jouer un rôle accru dans l'émergence et l'accompagnement d'innovations de terrain, afin de contribuer à la transition des exploitations agricoles et forestières vers des systèmes multi-performants.

Ce projet est financé par Horizon 2020, le programme européen pour la recherche et l'innovation. Il a débuté en novembre 2019 et se terminera en octobre 2024. i2connect rassemble quarante-deux partenaires de 21 pays européens, dont l'association EUFRAS qui réunit les principaux acteurs du conseil agricole en Europe.

La coordination du projet est assurée par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA). Les autres partenaires français sont l'Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique (AC3A), la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, ainsi que l'Association de Coordination Technique Agricole (ACTA). L'INRAE sera également associé dans le cadre d'un comité d'experts chargé de conseiller le projet.

Ce projet s'inscrit évidemment dans le nouveau Projet Stratégique des Chambres d'agriculture et contribuera notamment à amplifier l'accompagnement de groupes d'agriculteurs sur des thématiques innovantes et à accélérer le transfert d'expériences dans le réseau des Chambres d'agriculture et avec ses partenaires.



Les partenaires du projet i2connect lors du lancement du projet, à Rome, le 26/11/2019, Copyright Mikaël Naitlho, APCA

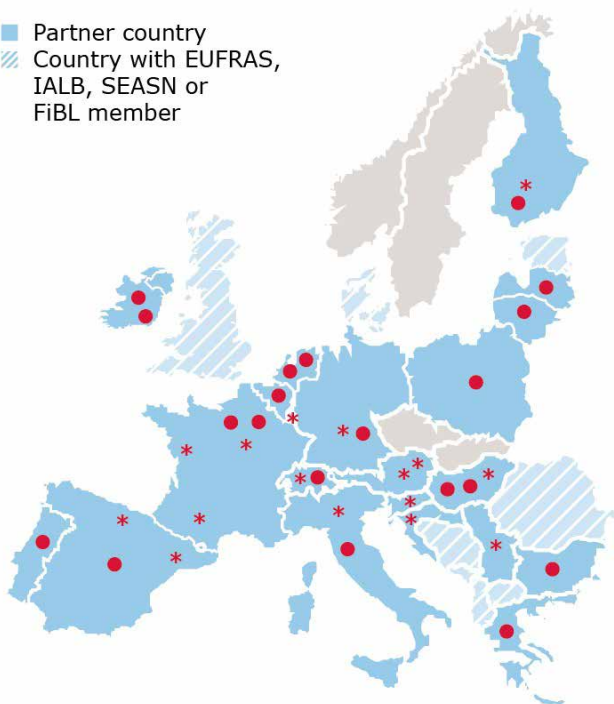
II- LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PNDAR EN 2019

II-3-3 Accentuer l'émergence de l'innovation de terrain grâce au projet européen I2Connect (suite)

Les résultats attendus de ce projet sont nombreux et divers :

- La réalisation d'une cartographie actualisée des acteurs de l'innovation-recherche développement, via la rédaction de rapports nationaux et un inventaire en ligne des organismes de conseil et des conseillers.
- L'analyse de cas pratiques d'accompagnement de l'innovation, pour identifier des bonnes pratiques reproductibles et leurs conditions de succès (100 cas identifiés en Europe, dont 40 seront étudiés de façon approfondie).
- L'élaboration d'une boîte à outils pour former différents publics : conseillers agricoles et forestiers, futurs conseillers (étudiants), managers des services de conseil, enseignants et acteurs publics.
- La formation de formateurs (50 personnes), de conseillers (600), de managers de services de conseil (80) et d'autres publics concernés.
- La constitution d'un réseau européen destiné à favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre pairs, via notamment des visites d'études entre pays européens, l'organisation de conférences régionales sur l'innovation et la création d'un réseau virtuel de conseillers.

- Beneficiary
- * Third party
- Partner country
- ▨ Country with EUFRAS, IALB, SEASN or FiBL member



Carte des partenaires européens du projet i2connect

II- LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PNDAR EN 2019

II-3-4 L'innovation des instituts techniques agricoles mise en avant grâce aux thèses ITA'innov 2019

Organisé tous les 2 ans par l'Acta sous le double haut patronage du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ITA'innov a pour objectif de valoriser les Hommes, les découvertes, les innovations, les métiers des instituts techniques agricoles (ITA) et de promouvoir la modernité, la multi-performance des filières agricoles et agro-industrielles et de leurs outils de R&D.

La forte participation (17 instituts) et la qualité des 37 candidatures reçues illustrent le dynamisme du réseau dans la production d'innovations et de solutions pertinentes prenant en compte les grands enjeux de société : climat et environnement, biodiversité, protection des plantes, santé et bien-être animal, durabilité et performances des filières. Le jury composé de 19 personnalités et experts, présidé par Claude Bernhard, directeur d'Agreenium, a proposé au palmarès 11 nommés, 4 primés et une mention spéciale :

- Catégorie « Innovation » : Colza associé à un couvert de légumineuse gélives, projet porté par Gilles Sauzet, Terres Inovia ;
- Catégorie « Recherche et méthodologie » : Verger cidricole de demain, projet porté par Anne Guerin, IFPC ;
- Catégorie « Projet international » : Teach in pig®, plateforme numérique d'apprentissage à la conduite moderne d'élevages porcins, projet porté par Martial Sardin, IFIP-Institut du porc ;
- Catégorie « Équipe innovante » : Syppre®, projet inter-instituts porté par Rémy Duval, ITB pour ARVALIS-Institut du végétal, Terres Inovia, et ITB ;
- Mention spéciale : Basimil, projet porté par Guillaume Frémondrière, Iteipmai en collaboration avec Végenov-BBV, Geves, ASTREDHOR, et le BHR (Bureau horticole régional).



Lauréats ITA'Innov 2019 «copyright ACTA»

Les vidéos sont disponibles sur :

<https://www.youtube.com/channel/UCqcs8wMgLVzdwYZ6wDTIITA/videos>

II- LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PNDAR EN 2019

II-3-5 La stratégie Innovation-Recherche-Développement (DAS 5 – IRD) des chambres d'agriculture

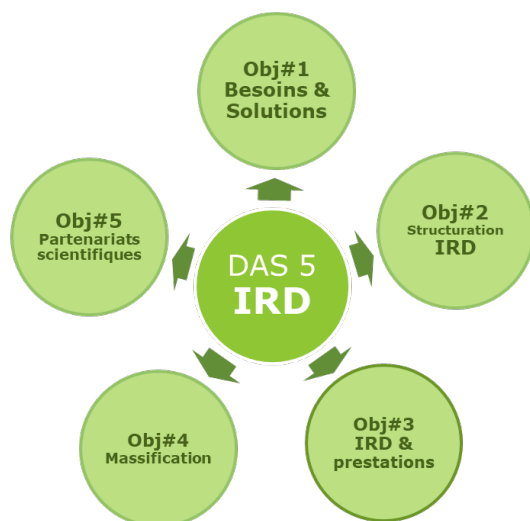
Dans le cadre du Projet stratégique 2019-2025 des Chambres d'agriculture, un DAS (Domaine d'Activité Stratégique) spécifique aux questions d'Innovation, Recherche & Développement a été élaboré (DAS 5 – IRD). Ce DAS s'inscrit dans l'AXE 1 « accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques » du projet stratégique. Les travaux IRD des Chambres doivent avant tout répondre aux besoins des agriculteurs soit directement, soit à travers l'accompagnement proposé par les Chambres d'Agriculture. Les moyens mis en œuvre visent à valoriser les connaissances acquises (ou en cours d'acquisition) dans le conseil et les prestations, pour accélérer le transfert vers les agriculteurs et pour répondre à leurs besoins face aux transitions agro-écologiques et à la multi-performance des exploitations.

L'ambition IRD du réseau Chambres

« Dans chaque région, construire et piloter de façon efficace et efficiente des solutions innovantes et de R&D pour les transitions agricoles, puis les transférer auprès des agriculteurs, en concertation avec les filières »

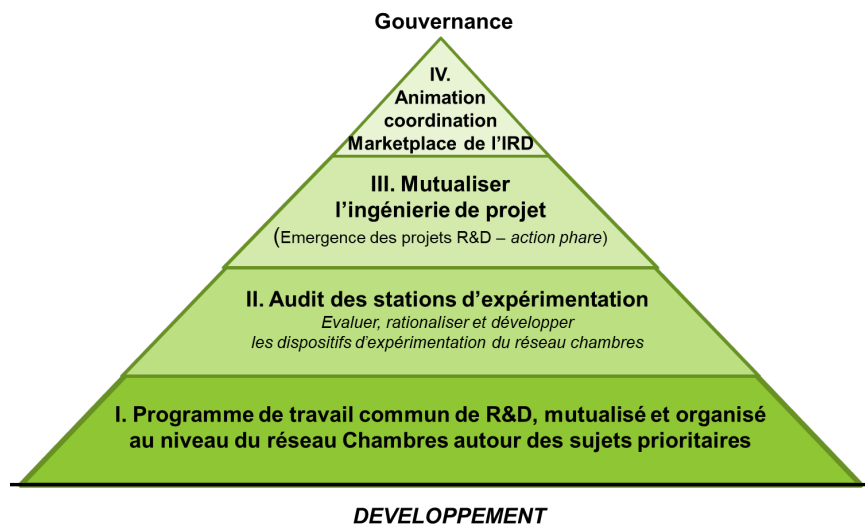
Pour répondre de façon efficace et opérationnelle aux besoins des agriculteurs, 5 objectifs ont été identifiés :

- **Obj#1.** Identifier et caractériser les besoins en R&D des agriculteurs, des conseillers, des filières et des territoires à l'échelle nationale et régionale pour identifier et produire des solutions opérationnelles
- **Obj#2.** Structurer l'IRD à tous les échelons du réseau Chambres pour plus d'efficience
- **Obj#3.** Développer et valoriser l'IRD dans les prestations à plus forte valeur ajoutée en fonction des besoins du marché
- **Obj#4.** Massifier le transfert des connaissances et former les conseillers et les agriculteurs
- **Obj#5.** Optimiser et mutualiser les ressources scientifiques et techniques avec les partenaires.



II- LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PNDAR EN 2019

II-3-5 La stratégie Innovation-Recherche-Développement (DAS 5 – IRD) des chambres d'agriculture (suite)



Afin de poursuivre ces objectifs, un programme de travail de R&D commun au réseau Chambres a été élaboré (AXE I). Il vise à :

- travailler collectivement sur des sujets prioritaires pour le réseau chambres en réponse aux attentes des agriculteurs (changements climatiques, autonomie azotée et protéique, fertilité des sols, ...)
- identifier et produire des solutions opérationnelles pour les agriculteurs,
- accélérer le transfert des connaissances (voir massifier) vers les conseillers et les agriculteurs,
- mutualiser les moyens pour plus de résultats et plus d'impacts.

Dans le cadre de ce programme, l'expérimentation (AXE II) et l'ingénierie de projet (AXE III) – outils opérationnels de l'IRD – seront mobilisées pour tester, valoriser et diffuser les solutions innovantes pour les agriculteurs. A titre d'exemple, face aux enjeux du changement climatique, la mobilisation de l'IRD du réseau des Chambres, vise à identifier et transférer des pratiques agricoles capables de stocker du carbone dans les exploitations pour permettre aux agriculteurs l'adoption de ces pratiques agricoles en vue d'une valorisation locale (marché local du carbone).

II-4 Un focus sur l'animation autour de l'agroforesterie

Appui du CASDAR au développement de l'agroforesterie

En 2019, la DGPE a contribué, via le PNDAR, à différentes actions liées au plan de développement de l'agroforesterie 2015-2020. Ce plan <https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/160517-ae-agroforesterie.pdf> vise le développement et la gestion durable de tous les systèmes agroforestiers (intra-parcellaires, prés vergers, bocage, sylvo-pastoralisme,...), et les actions proposées ont concerné des secteurs diversifiés.

II-4-1 Soutien au Congrès mondial d'agroforesterie

La France a eu l'honneur d'organiser le 4ème congrès mondial dédié à la recherche en agroforesterie, du 19 au 23 mai 2019, à Montpellier. Les structures en charge de cette organisation (INRA et CIRAD) ont bénéficié d'une aide de 70 k€ qui a contribué à la réussite de l'événement. 1200 chercheurs ont ainsi été accueillis (dont 600 en provenance du monde tropical), contribuant pleinement à l'action 5.3 du plan du MAA (« développer la recherche sur l'agroforesterie au niveau européen et international »). A cette occasion a été créée l'UIAF (Union internationale de l'agroforesterie), élément structurant autour de tous les acteurs de cet ensemble de pratiques agro-écologiques.

II-4-2 Action thématique transversale (ATT) – Agroforesteries

Une action thématique transversale en faveur de l'agroforesterie, associant l'APCA, l'association française d'agroforesterie (AFAF) et l'association française de l'arbre champêtre (Afac-Agroforesteries), d'un montant de 100 k€, s'est déroulée sur l'année 2019. Son organisation a été confiée à l'APCA (arrêté du 22 octobre 2018), et il est prévu qu'elle se termine au début de l'année 2020. Les trois organismes ont collaboré pour contribuer à mettre en œuvre différentes actions du plan de développement de l'agroforesterie, telle que l'action 3.4 (« capitaliser et analyser les connaissances, synthétiser les informations dans les documents et outils de sensibilisation ») illustrée notamment par la publication du « guide du conseiller pour accompagner des projets agroforestiers », diffusé depuis janvier 2020 https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=152429.

II-4-3 Réseau mixte technologique (RMT)

AgroforesterieS (<https://www.rmt-agroforesteries.fr/fr/>)

Le réseau mixte technologique AgroforesteriesS 2014-2019, animé grâce à l'appui du CASDAR (à hauteur de 60 k€/an), s'est terminé en publiant sur son site un grand nombre de livrables, parfaitement en phase avec plusieurs actions du plan de développement de l'agroforesterie, là encore. Par exemple, l'action 1.2 (« renforcer la coordination des actions des établissements de recherche, des instituts techniques agricoles, des organismes nationaux à vocation agricole et rural et des réseaux mixtes technologiques ») s'est traduite par la réalisation d'une base de données comportant l'ensemble des documents de recherche – développement, utile entre autres aux acteurs en charge du transfert et à l'enseignement agricole.



La trogne, forme d'arbre particulièrement pertinente pour l'agroforesterie, pour les nombreux services écosystémiques qu'elle peut rendre à l'agriculture (Marais Poitevin), copyright Christophe Pinard, DGPE, MAA

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

III-1 Les programmes annuels et actions d'accompagnement

III-1-1 Programmes annuels de développement agricole et rural des chambres d'agriculture et de l'APCA

MONTANTS MAXIMUM DES AIDES 2019 ATTRIBUÉES À L'APCA, AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE ET AUX MASSIFS MONTAGNEUX SUR LE PROGRAMME 775 « DÉVELOPPEMENT ET TRANSFERT EN AGRICULTURE »

CHAMBRES D'AGRICULTURE ET MASSIFS	MONTANT (€) 2019
Auvergne-Rhône-Alpes	4 496 241
Bourgogne-Franche-Comté	2 334 083
Bretagne	2 850 980
Centre-Val de Loire	1 827 694
Corse	433 754
Grand Est	3 254 471
Hauts de France	2 161 568
Ile de France	517 652
Normandie	2 142 917
Nouvelle Aquitaine	5 446 855
Occitanie	4 901 320
Pays de la Loire	2 700 494
Provence Alpes Côte d'azur	2 023 516
Massif des Alpes	79 163
Massif Central	99 687
Massif des Pyrénées	49 651
Massif du jura	36 158
Guadeloupe	293 780
Guyane	182 178
Mayotte	0
Martinique	377 098
Réunion	493 734
APCA	1 836 939
TOTAL	38 539 933

III-1-2 Actions d'accompagnement engagées en 2019 sur le programme 775 « Développement et transfert en agriculture » mises en œuvre par des ONVAR et l'APCA

En 2019 deux actions d'accompagnement ont été engagées :

- ▶ un appui à l'organisation du 4ème congrès mondial d'agroforesterie qui s'est déroulé à Montpellier. Le CIRAD (nouveau bénéficiaire par rapport aux années antérieures) en fut le principal organisateur et a bénéficié pour cela d'une subvention du CASDAR de 70 000 € ;
- ▶ le projet de refonte du site internet valorisant les collectifs d'agriculteurs GIEE et Eco-phyto 30 000, porté par l'APCA. La subvention CASDAR au projet est de 100 000 €.

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT	MONTANT (€)
CIRAD (appui à l'organisation du 4ème congrès mondial d'agroforesterie/ Montpellier)	70 000
APCA (projet refonte du site internet valorisant les collectifs d'agriculteurs GIEE et Eco-phyto 30 000)	100 000
TOTAL	170 000

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

III-1-3 Programmes annuels de développement agricole et rural des instituts techniques agricoles

MONTANTS DES AIDES ATTRIBUÉES À L'ACTA ET AUX INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES (ITA)

INSTITUTS ET CENTRES TECHNIQUES AGRICOLES	MONTANT (€)
ACTA	2 842 876
ARVALIS Institut du végétal « programme protection intégrée »	3 410 293
ARVALIS Institut du végétal Programme « vers des systèmes pluri performants »	6 646 000
ASTREDHOR	861 922
Terres Inovia (ex CETIOM)	1 223 806
CTIFL	2 684 342
FNPPPT	138 420
ITAB	956 465
IFPC	351 361
IFV	4 856 230
IFIP	4 404 695
Institut de l'élevage « Programme socio-économique »	1 846 998
Institut de l'élevage « Programme technique »	6 391 615
ITAVI	1 578 250
ITB	560 116
ITEIPMAI	701 790
TOTAL	39 455 170

III-1-4 Répartition des financements (milliers d'€) des programmes annuels réalisés (PDAR) des instituts techniques agricoles par Actions de Référence du Contrat d'Objectifs de l'ACTA (ARCO)

CONTRACTANTS	TOTAL DES ARCO (EN K€)	ARCO 1	ARCO 2	ARCO 3	ARCO 4	ARCO 5	ARCO 6	ARCO 7
ACTA	4 891,73	475,38	691,98	653,24	750,55	362,28	1269,47	688,83
ARVALIS (2 prg)	10 056,29	716,16	814,68	3 504,83	1 987,74	1 383,08	1 146,98	502,81
ASTREDHOR	861,92	348,56	190,63	0	0	56,07	238,94	277,2
TERRES INOVIA (ex CETIOM)	1 223,81	160,00	0	630,00	150,81	70,00	213,00	0
CTIFL	4 585,97	1 093,56	162,17	2 144,76	435,65	125,50	384,90	239,43
FN3PT	138,42	13,84	13,10	74,29	6,35	8,97	17,72	4,15
IFIP	4 404,70	88,70	0	1 896,00	228,00	2 192,00	0	0
IFPC	351,38	38,73	44,85	59,10	76,16	73,21	39,10	20,23
IFV	5 456,23	1 015,25	454,81	1 820,49	479,62	241,81	1 381,25	63,00
INSTITUT DE L'ELEVAGE	10 695,85	1 258,40	1 108,42	2 002,93	1 976,52	1 644,44	2 015,60	689,54
ITAB	956,46	183,37	119,86	88,25	114,50	80,99	247,84	121,65
ITAVI	1 578,25	83,20	260,69	460,35	389,02	166,64	76,79	141,56
ITB	560,12	4,99	263,99	276,17	0	14,97	0	0
ITEIPMAI	701,79	83,32	127,26	253,07	0	39,04	146,94	52,16
TOTAL	46 462,92	5 563,46	4 252,44	13 863,48	6 594,92	6 459,00	7 178,53	2 551,08

ARCO 1 : Connaître les dynamiques des acteurs et porteurs d'enjeu : identifier leurs systèmes, leurs pratiques et leurs attentes : détecter l'innovation

ARCO 2 : Conduire des travaux de veille, de bibliographie, d'analyse socio-économique, environnemental et de prospective

ARCO 3 : Contribuer à la double performance des systèmes de production agricole via des approches factorielles ou analytiques visant à quantifier des relations de causalités

ARCO 4 : Contribuer à la double performance via des approches systémiques de la production agricole portant sur différentes échelles de temps et d'espace

ARCO 5 : Analyser les données et élaborer des références et des modèles. Les inscrire dans un système d'information

ARCO 6 : Valoriser et transférer les outils et les références produits

ARCO 7 : Évaluer les actions conduites et leurs impacts

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

III-1-5 Répartition des financements des PDAR des instituts techniques agricoles (ITA) par priorités thématiques du PNDAR

PROGRAMMES PLURIANNUELS ITA RÉALISÉS EN 2019 (PA, ACTIONS THÉMATIQUES TRANSVERSALES, ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DU CTIFL (EN MILLIERS D'€)

THÉMATIQUES DU PNDAR	1	2	3	4	5	TOTAL
ACTA	726,98	2 189,77	1 547,98	382,94	44,07	4 891,74
ARVALIS	3 436,77	4 687,23	0	1 837,55	94,75	10 056,3
ASTREDHOR	139,77	251,73	309,62	123,75	36,98	861,85
TERRES INOVIA	210,00	840,81	0	40	133	1 223,81
CTIFL	1 755,76	2 331,16	46,99	238,59	213,47	4 585,97
FN3PT	35,83	35,41	10,7	55,37	1,11	138,42
IFIP	634,94	1 795,85	0	1 756,01	217,89	4 404,69
IFPC	83,15	118,03	17,74	132,44	0	351,36
IFV	1 441,05	2 350,21	0	1 604,97	60	5 456,23
INSTITUT DE L'ELEVAGE	3 001,15	3 995,52	748,92	1 479,48	1 470,78	10 695,85
ITAB	167,78	393,22	243,29	152,18	0	956,47
ITAVI	628,44	507,96	141,56	225,84	74,44	1 578,24
ITB	429,86	26,26	0	104	0	560,12
ITEIPMAI	213,03	123,34	181,08	184,34	0	701,79
TOTAL	12 904,51	19 646,50	3 247,88	8 317,46	2 346,49	46 462,84

Thème 1 Anticipation et adaptation aux dynamiques globales de changement

Thème 2 Conception et conduite de systèmes de production diversifiés et économiquement viable dans tous les territoires, basé sur les principes de l'agroécologie

Thème 3 Gouvernance du programme

Thème 4 Qualité et valorisation des produits

Thème 5 Renouvellement des générations et renouvellement des formes d'exercice de l'activité agricole

III-1-6 Actions d'accompagnement engagées en 2019 sur le programme 776, en complément des programmes de développement agricole et rural mis en œuvre par les instituts techniques

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT	MONTANT (€)
CTIFL	1 901 629,00
IDELE – UMT maîtrise de la santé des troupeaux bovins	59 000,00
IFV – UMT Génovigne	59 000,00
Armeflhor – pour une meilleure intégration d'IT2 dans le réseau des instituts techniques qualifiés	200 000,00
IT2 – pour une meilleure intégration d'IT2 dans le réseau des instituts techniques qualifiés	94 185,60
ASTREDHOR – accompagnement du projet de réorganisation scientifique de l'institut technique d'horticulture	92 000,00
ACTA – animation du Réseau National d'Expertise Scientifique et Technique sur les sols	133 389,00
ACTA – Accompagnement des travaux de la cellule Recherche Innovation Transfert	339 200,00
VetAgroSup - ABioDoc	68 487,00
TOTAL	2 946 890,60

IT2 (Institut technique tropical implanté à la Martinique) et ARMEFLHOR (Institut technique implanté à La Réunion) sont deux instituts techniques agricoles (ITA) nouvellement qualifiés en 2018. Ils bénéficient pour la première fois d'une action d'accompagnement leur permettant de mieux intégrer le réseau des ITA.

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

III-1-7 Programmes annuels de développement agricole et rural des ONVAR

MONTANT DES AIDES 2019 ATTRIBUÉES AUX PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL PORTÉS PAR LES ONVAR, SUR LE PROGRAMME 775 « DÉVELOPPEMENT ET TRANSFERT EN AGRICULTURE »

ORGANISMES	MONTANT (€)
ANSGAEC	325 000
Association française de pastoralisme	35 000
Atelier Paysan	80 000
La coopération agricole (Coop de France)	2 230 000
FADEAR	130 000
Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB)	700 000
Fédération nationale accueil paysan	60 000
FNCUMA	900 000
INTERAFOCG	174 720
Mouvement interrégional des AMAP (MIRAMAP)	65 000
Réseau CIVAM	715 000
Association solidarité paysans	198 800
Service de remplacement France	50 000
Terres de Liens	200 000
Terres en Ville	20 000
TRAME	1 825 000
TOTAL	7 708 520

III-1-8 Programme de génétique animale financé sur le programme 775
«développement et transfert en agriculture».

ACTION ÉLÉMENTAIRE N°	NOM DE L'ACTION	SUBVENTION CASDAR 2019
1	Amélioration génétique des ruminants	5 428 954
2	Amélioration génétique des porcins	893 899
3	Gestion optimisée du Patrimoine Zoogénétique d'Espèces Avicoles et Aquacoles	421 001
4	Gestion des Bases de données nationales et Évaluation génétique des ruminants et porcins	1 081 299
5	Cryobanque nationale	173 577
TOTAL		7 998 730

III-2 Les appels à projets

Dans le cadre du programme 776 « Recherche appliquée et innovation en agriculture », sept appels à projets ont été lancés :

- l'appel à projets « d'innovation et de partenariat » (IP);
- l'appel à projets de « recherche technologique » (RT);
- l'appel à projets « semences et sélections végétales » (SSV) ;
- l'appel à projets « expérimentation » mis en œuvre par FAM ;
- l'appel à propositions « lutte contre le dépérissement du vignoble » ;
- l'appel à projets « transition agro-écologique » (TAE);
- l'appel à propositions pour la labellisation de Réseaux Mixtes Technologiques (RMT), cf III-3-2.

Dans le cadre du programme 775 « Développement et transfert en agriculture », quatre appels à projets ont été lancés :

- « Animation des GIEE » : 4 900 000 € ;
- « Assistance technique régionalisée » (ATR) : 3 999 844 € ;
- « Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole » (ARPIDA) : 1 975 000€
- « Appel à projets Cohérence des actions de développement des chambres d'agriculture (REFLEX) » : 1 831 754€.

Soit, au total, 12 706 598 € sur 67 123 181 € sous forme d'appels à projets, équivalent à 18,9 % du CASDAR.

La durée d'exécution des projets lauréats est annuelle pour l'ATR, pluriannuelle pour l'animation des GIEE, ARPIDA et REFLEX.

III-2-1 Appels à projets « de développement agricole et rural d'innovation et de partenariat » (IP)

L'appel à projets d'innovation et de partenariat 2019, financé par le CASDAR, est conduit sous la forme d'un appel à projets sélectif dont le règlement a été précisé dans la note de service DGER/SDRICI/2018-608 du 10 août 2018. Il vise à mobiliser les acteurs du développement agricole et rural sur des actions de recherche appliquée et d'innovation. L'objectif est de favoriser l'innovation concourant au développement de l'agro-écologie et des orientations prioritaires du programme national de développement agricole et rural 2014-2020.

Sur 66 dossiers déposés en première intention (manifestations d'intérêt), 13 projets ont été retenus pour un montant de subvention de 6 075 042 €

LES LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS RT 2019 SONT PORTÉS DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS

ORGANISME CHEF DE FILE DU PROJET	TITRE DU PROJET	CONCOURS MAXIMUM DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION (€)
ACTA	Myco3C : Identifier et limiter les risques mycotoxines dans les céréales produites, stockées et transformées en circuit court	499 668
ASTREDHOR	HAB'ALIM : Habitats et sources alimentaires pour la faune auxiliaire des cultures sous abris et d'extérieur	358 754
CA Haute Vienne	CARPESO : Concilier Autonomie alimentaire (fourragère et/ou protéique) et Réduction significative des Pesticides dans les systèmes de polycultures-Élevage du Sud-Ouest de la France	498 851
CTIFL	REPULSE : Protection des cultures légumières à l'aide de plantes répulsives/dissuasives	499 677
CTIFL	ACOR : Améliorer l'utilisation des punaises prédatrices et concevoir des pratiques agroécologiques pour le contrôle des ravageurs aériens en cultures maraichères	499 450
EPLEPPA Guadeloupe	SYSTROBIOM : SYStèmes TROPicaux BIOlogiques et Mécanisés. Expérimentations en milieu paysan sur systèmes caniers diversifiés	287 820
FNAB	FARINELLI : Améliorer le bien-être des porcs mâles en élevage biologique : élevage et valorisation de mâles entiers, améliorer la prise en charge de la douleur lors de la castration	499 490
FRCUMA ARA	CO-AGIL : Vers des collectifs agiles : gouvernance et organisation du travail 2.0	498 570
IDELE	REVABIO : la RÉgularité des Ventes clé de développement de l'Agneau BIOlogique	468 632
IDELE	RenouVEAU : recherche et évaluation de nouveaux modes de production de veaux de boucherie, répondant aux attentes sociétales en termes de bien-être, de santé animale et d'environnement tout en étant performants économiquement et fournissant des produits de qualité	499 575
IDELE	TRAC : Trajectoires d'évolution de l'organisation du travail pour les exploitations en circuits courts	465 497
ITAVI	AQUA BIEN-ETRE : Quelles stratégies pour l'amélioration du bien-être des truites en élevage ? Indicateurs et Influence de l'enrichissement du milieu de vie	499 058
Terres Inovia	AsCoLuP : <i>Ascochyta Colletotrichum</i> Lupin Pois chiche	500 000

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

III-2-2 Appel à projets « Recherche technologique pour la compétitivité et la durabilité des filières de la production à la transformation » 2019

Cet appel à projets est conduit sous la forme d'un appel à projets sélectif dont le règlement a été précisé dans la note de service DGER/SDRICI/2019-21 du 9 janvier 2019. Il vise à permettre aux Instituts techniques agricoles (ITA) et agro-industriels (ITAI) d'entreprendre des actions ambitieuses en matière de recherche technologique afin d'apporter des solutions innovantes qui répondent aux besoins des secteurs agricoles et agro-alimentaires et facilitent la transition vers la triple performance économique, environnementale et sociale de ces secteurs.

Suite au dépôt de 31 projets éligibles, le jury a donné un avis favorable pour 14 projets (12 en modalité A et 2 en modalité B, 13 portés par des ITA et 1 par un ITAI), correspondant à un montant de sub-vention de 3 716 701 €.

LES LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS RT 2019 SONT PORTÉS DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS

ORGANISME CHEF DE FILE DU PROJET	TITRE DU PROJET	CONCOURS MAXIMUM DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION (€)
ACTALIA	NOROSTAN - Mise au point d'une méthode d'estimation du caractère infectieux des norovirus humains dans les salades destinées aux marchés de la 1ère et 4ème gammes	299 961
ARVALIS	CERéales PErennes pour une Transition agro-écologique des systèmes de culture (CERPET)	299 773
ASTREDHOR	Développer un outil d'analyse multicritère pour augmenter la performance des innovations de la filière horticole : une analyse de l'amont de la chaîne de valeur jusqu'aux consommateurs – Projet DEXinnov	280 120
ASTREDHOR	S@MOSA : Oser l'intelligence artificielle en agriculture spécialisée avec S@M	297 850
CTIFL	FreshQualiTom : Impact du froid sur les qualités commerciales, organoleptiques et nutritionnelles de la tomate, au cours du circuit logistique	294 502
IDELE	ALBÉDO-prairies : étude du 3ème levier de l'atténuation du réchauffement climatique	283 600
IDELE	CapriMam3D : les technologies 3D au service de la traite caprine de demain	265 384
IDELE	Développement de méthodologies d'évaluation du Bien-être des Bovins en Parc d'engraissement (Acronyme : BeBoP)	298 178
IDELE	Vers une évaluation Génomique Unifiée et en une étape - UniGéno	300 000
IFIP	Développement d'un outil de phénotypage haut-débit de la maturité du porcelet (Pic'Let, PICTure of pigLET)	98 127
IFPC	DiVin Cidre - Développement d'itinéraires techniques pour optimiser le caractère fruité des Vins et des Cidres	299 979
IFV	Le ViniMag : Mise au point d'un dispositif automatisé de vinification en petit volume en phase hétérogène pour l'expérimentation viti-vinicole.	99 986
ITB	CERCOCAP : pilotage de la CERCosporiose de la betterave par COuplage entre modèle agroclimatique et CApteurs connectés	299 926
Terres Inovia	BioStim Colza	299 315

III-2-3 Appel à projets « Semences et sélection végétale »

L'appel à projets 2019 vise à concevoir des variétés et des espèces, et les systèmes de création et d'évaluation afférents, pour les transitions agricoles et alimentaires. Les projets doivent contribuer à la transition des systèmes agricoles vers l'agro-écologie ou vers l'agriculture biologique.

Sur 15 projets éligibles, 8 ont été retenus pour un montant de subvention de 1 219 200 €.

LES LAURÉATS DE CET APPEL À PROJET SSV 2019 SONT LES SUIVANTS :

CHEF DE FILE DU PROJET	TITRE DU PROJET	CONCOURS MAXIMUM DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION (€)
INRA	AMS ExTraPol Expertise sur la transmission des polérovirus de la betterave pour l'évaluation de variétés résistantes au champ	79 972
CTIFL	ACTIFOL Amélioration des connaissances sur la transmission, l'épidémiologie et la gestion de <i>Fusarium oxysporum</i> f.sp. <i>lactucae</i>	240 156
GEVES	CAP-GENOPHEN Pré-étude sur le statut de propriété des marqueurs moléculaires, en lien avec leur possibilité d'utilisation pour l'inscription des variétés	25 614
INRA	ENDURO Aide à la sélection de variétés de blé dur résistantes aux maladies pour l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique	189 281
INRA	IPHARD Idéotypage et phénotypage pour l'adaptation des variétés de soja et de tournesol à la culture en relais ou en dérobé	159 101
ARVALIS	MOSADURUM Pour des variétés de blé dur résistantes aux mosaïques	211 822
INRA	REDUNEM Résistances durables aux nématodes <i>Xiphinema index</i> et <i>Meloidogyne</i> spp. à partir d'une source muscadine	116 833
ARVALIS	RHYNO Développement d'une méthode de phénotypage et identification de marqueurs génétiques associés à la résistance à la rhynchosporiose chez l'orge d'hiver	196 421
TOTAL		1 219 200

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

III-2-4 Appels à projets « Expérimentation et élaboration de méthodes et d'outils d'aide à la décision » (1 sur 4)

Le règlement de ces appels à projets a été publié par décision de la directrice de FAM IN-TV-SANAEI-2017-53 du 13 juillet 2017.

Ces appels à projets gérés par FranceAgriMer sont destinés à accompagner deux types de programmes :

- **Expérimentation** : une étude expérimentale prévoit l'acquisition de connaissances nouvelles sur une problématique technique ou scientifique précise avec la mise en place d'un protocole expérimental pertinent afin de renforcer le caractère durable des modes de production et de la compétitivité des entreprises agricoles, ainsi que le potentiel de valorisation de leurs productions,
- **Outils et Méthodes** : élaboration de tableaux de bords, de diagnostics ou d'outils de conseil en exploitation, ainsi que leur diffusion auprès des acteurs du développement agricole pour l'ensemble d'une ou plusieurs filières agricoles.

Pour atteindre cet objectif, FranceAgriMer mobilise les établissements d'enseignement agricole, les organismes publics ou privés, les laboratoires, les instituts techniques agricoles et centres techniques.

En 2019, sur 176 projets déposés, 63 projets ont été nominés pour une subvention globale maximale de 11 615 944 euros.

Depuis 2018, la durée maximale de ces projets est passée à 36 mois, contre 18 mois jusqu'en 2017.

En 2018, 66 projets pour une subvention globale maximale de 10,3 millions d'euros avaient été financés dans le cadre de ce programme.

PORTEUR	TITRE DU PROJET	CONCOURS MAXIMUM (€) 2019
IDELE	Températures de surfaces des carcasses de gros bovins et impact sur les qualités des viandes (TESCABOV)	117 755,00
IDELE	Modélisation du transfert de contamination bactérienne des cuirs vers les carcasses de gros bovins en fonction du procédé d'abattage français actuel. Cas des EHEC pour la qualité technologique du haché (MoTraBact)	171 721,00
IDELE	Mise à jour des connaissances d'INGestion des GENisses Laitières, pour une meilleure efficacité technico-économique des systèmes bovins laitiers (INGELA)	63 437,50
CAVEB	Etude de l'impact du pâturage sur l'épiason des graminées, la qualité de l'herbe pâturée et la pérennité des prairies.	85 089,00
IDELE	Durabilité des Exploitations en élevage Ovin (DEO) : sélection d'indicateurs de durabilité et création d'un outil d'évaluation environnementale de premier niveau	155 409,00
IDELE	GrassMan II ; Création de 5 applications mobiles pour smartphones, dédiées à la conduite des prairies et destinées à compléter le premier bouquet « GrassMan »	112 648,00
CNPMAI	Gestion et valorisation des ressources génétiques des PPAM	125 572,44
CRIEPPAM	Réduction des maladies en Lavenderaies	151 000,00
Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes	DESCInn : Développement et Etude de Systèmes de Culture Innovants et performants	259 615,01

III-2-4 Appels à projets « Expérimentation et élaboration de méthodes et d'outils d'aide à la décision » (2 sur 4)

PORTEUR	TITRE DU PROJET	CONCOURS MAXIMUM (€) 2019
CREABio	Blés de qualité en AB	8 689,00
EPLEPPA Obernai	PT2e7 HYDRO-AGRICOLE / DIGESTATS	299 980,00
Terres Inovia	Prévention au champ des dégâts d'oiseaux sur tournesol (PREVOT)	224 889,11
Lab To Field	PULSE : Promotion de l'utilisation de la Luzerne en Santé et performance Equine	299 000,00
IFV	PULVEDRONE : Pulvérisation par drone en cultures pérennes dans un contexte de transition écologique	294 794,00
ANSES	Botulisme animal et épandage des effluents : devenir de <i>Clostridium botulinum</i> dans le sol	274 700,18
IFV	Le paillage à la paille: une alternative au glyphosate en viticulture et horticulture	276 455,00
ARVALIS Institut du Végétal	Prairie sans glyphosate : Evaluation d'itinéraires techniques innovants ou alternatifs permettant de s'affranchir de l'utilisation du glyphosate lors de la destruction de couverts prairiaux	270 964,00
IFIP	Améliorer le bilan environnemental d'une exploitation par la méthanisation des déjections animales	262 865,00
INRA PACA	Biological Control of <i>Cydia pomonella</i> using <i>Mastrus ridens</i> (BIOCCYD-Mastrus)	212 740,65
IFV	VITIROB : Expérimenter les robots dans les vignes comme alternative aux herbicides	105 504,00
IFV	Alt-Glypho : Expérimentation d'alternatives à l'utilisation du glyphosate techniquement efficaces et économiquement supportables	193 640,88
IFV	SORTHERBI : Concilier agro-écologie et sortie des herbicides dans les vignobles d'Occitanie via la gestion de différents types de couverts végétaux	127 122,76
IFV	REDOCC : Limitation des teneurs en alcool des vins en Occitanie par combinaison de techniques viticoles et biologiques	86 961,39
Centre de Recherche et d'expérimentation sur le Vin Rosé	ResDurRosé : Evaluation et optimisation pour la vinification en Rosé des variétés résistantes issues des 3 générations du programme RESDUR pour des vins méditerranéens à bas niveaux d'intrants adaptés aux marchés	205 536,70
IFPC	JINNOV : Développer des Jus de pommes INNOVants issus de la filière cidricole pour diversifier l'offre et en adéquation avec la demande des consommateurs	149 827,00
IFPC	POMEVAL Evaluation et caractérisation de matériel végétal performant, durable et adapté aux besoins de la filière cidricole	176 726,00
ITAVI	EVOLUTION - Accompagner la filière ponte dans son évolution vers des systèmes avec volière alliant compétitivité et attentes sociétales	253 668,96
IFIP	Calcul d'informations nutritionnelles et technologiques de charcuteries à partir des matières premières, de la formulation et du procédé – adaptation pour les transformateurs à la ferme (AgriCalCharc)	171 681,00

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

III-2-4 Appels à projets « Expérimentation et élaboration de méthodes et d'outils d'aide à la décision » (3 sur 4)

PORTEUR	TITRE DU PROJET	CONCOURS MAXIMUM (€) 2019
CTCPA	TOM'ABILITY II - Identification des leviers pour maîtriser la qualité industrielle des tomates dans des systèmes de production à bas intrants ou impactés par le changement climatique	280 114,00
UNILET	RAPIFUSOL Gestion de la maladie du pied noir en culture de haricot à l'aide d'un test RAPide du Potentiel Infectieux dû à Fusarium SOLani	104 000,00
FRAB	Impacts de l'introduction de cultures à forte valeur ajoutée dans les systèmes céréaliers biologiques bretons	92 032,39
EST HORTICOLE	L'Arbre, de la pépinière aux milieux urbains	294 644,00
ASTREDHOR	CréaGam - Définition de gammes de végétaux en fonction de leurs usages pour répondre aux attentes des consommateurs	197 761,00
SCRADH	PROBIPAR Protection à bas intrants phytosanitaires des anémones et renoncules sur le territoire méditerranéen	136 691,00
SCRADH	Maîtrise de la production de bulbeuses hivernales innovantes en climat méditerranéen	33 752,00
STEPP ASTREDHOR Loire Bretagne	QualiLED Identification et caractérisation de l'éclairage performant en production intensive de jeunes plants horticoles	288 859,00
ASTREDHOR Seine Manche	VEDDECO - Solutions de végétalisation adaptées aux espaces contraints	117 784,00
RATHO-ASTREDHOR AUVERGNE RHÔNE ALPES	D'l'ight - Caractérisation et application de la lumière diffuse en horticulture et maraîchage. Intérêt agronomique et économique	295 144,00
INVENIO	Zherbi : Vers le Zéro Herbicides en culture de carotte	299 281,79
CATE	BOUSSOLE Caractérisation de la biodiversité des sols des systèmes de culture légumiers à partir de bioindicateurs	221 424,41
INVENIO	OPTImisation culturale Poivron Aubergine : OPTIPA	100 495,15
APEF	Démarche de production d'endives sans résidus de pesticides	199 285,96
APREL	APaChe : Améliorer la Pollinisation et la nouaison en culture de Courgette	114 249,00
CEFEL	Réguler les maladies d'été sans recourir aux fongicides de synthèse en s'appuyant sur un OAD et avec pour objectif final l'obtention d'un fruit de qualité, répondant aux attentes sociétales et environnementales	128 547,85
INRA Montpellier	SharkSecure - Sécurisation de la production de mirabelles et de quetsches vis-à-vis de la sharka	242 486,04
PLRN	ENCOCASP : Les ENgrais vert sous Couvert du Chou-fleur d'Automne pour la fertilisation d'une Salade de Printemps en agriculture biologique	85 876,80
PLRN	COPALEG : Conservatoire du patrimoine génétique régional légumier	78 040,20
Station expérimentale de Creysse	GREENCOQ : Gestion Raisonnée de l'enherbement en verger fruitiers à coque	223 796,53
INVENIO	LiCHEN : Lutte contre les CHENilles foreuses en vergers de noyers et châtaigniers à l'aide d'agents de biocontrôle polyphages	211 791,91

III-2-4 Appels à projets « Expérimentation et élaboration de méthodes et d'outils d'aide à la décision » (4 sur 4)

PORTEUR	TITRE DU PROJET	CONCOURS MAXIMUM (€) 2019
CEFEL	Ne plus recourir à l'utilisation d'aphicides de synthèse en perturbant la migration du puceron cendré sur le pommier à l'automne tout en garantissant une production de pommes de qualité, répondant aux attentes professionnelles, sociétales et environnementales	244 390,32
LA MORINIERE	EclairPomAB Maîtrise de la charge du pommier en agrobiologie	255 440,29
INVENIO	KP2FI : Itinéraire de culture en pépinière pour produire un plant de fraisier productif et indemne de bioagresseurs, tout en réduisant les intrants chimiques et en préservant la ressource en eau	194 769,60
SICA CENTREX	«CELEBRE» : Evaluation d'itinéraires techniques de production de CELERi BRanche Economes en pesticides dans les conditions pédoclimatiques du Sud de la France	120 124,99
SENURA	dRaSTIC: Quelles RègleS de décision pour la gestion de la Taille des vergers de fruit à Coque (noyers et châtaigniers) à partir d'un socle d'essais menés en stations d'expérimentation?	152 856,57
SUDEXPE	Evaluation des nouveaux porte-greffes du pommier en Production Fruitière Intégrée, en Agriculture Biologique et en replantation	98 144,21
PLRN	AMADOS : Applications de Mesures Alternatives pour le Désherbage de l'Oignon de Semis	211 278,73
LA MORINIERE	PGV Poire Etude de nouvelles variétés et portegreffe pour l'espèce poirier	145 582,72
APREL	Culture d'Aubergine sous abri : Amélioration des stratégies de Protection biologique intégrée (CAAtPuTe)	202 271,00
CEFEL	Etude de différents leviers pour tendre vers la suppression des IFT de synthèse en raisin de table	244 495,66
ACPEL	MELVARESI : En production de melon, réduire ou optimiser l'utilisation d'intrants phytosanitaires par le levier variétal : niveaux de résistances intermédiaires ou moindre sensibilité à des bio-agresseurs	224 101,50
ARVALIS - Institut du végétal	COM-POT, COMbinaison de leviers pour la Protection de la POMme de terre	299 843,00
BRETAGNE PLANTS INNOVATION	Amélioration des moyens de prévention et de lutte contre les bactéries pectinolytiques de la pomme de terre	81 000,00
INRA Nancy	CulturTruf2 : Techniques culturales permettant une gestion raisonnée de la ressource en eau pour la production de truffes	299 588,86

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

III-2-5 Appel à projets concernant la lutte contre les dépérissements du vignoble

Le cahier des charges national figure dans la décision de la directrice générale de FranceAgri-Mer INTV-SANAEI 2018-34 du 24 août 2018.

Le Conseil de surveillance du PNDV (plan national dépérissement de la vigne) a validé les 7 projets lauréats :

5 d'entre eux sont financés avec des crédits CASDAR pour un montant de 900 000 € de subvention.

PORTEUR	TITRE DU PROJET	CONCOURS MAXIMUM DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION (€)
IFV	GPGV : Etat des lieux sur une virose émergente	209 045,53
INRA Bordeaux	MYCOVIR : Diversité et interactions des communautés virales et fongiques associées aux maladies du bois de la vigne	219 389,00
IFV	JASYMPT : Utilisation des Jachères et de la SYMPTomatologie pour améliorer la lutte contre le court noué	271 393,00
IFV	SolAR – Fertilité des Sols et dépérissement : relation entre cycle de l'Azote, fonctionnement de la vigne et élaboration de son Rendement	166 558,68
IFV	BOU(R)GEONS : Etude de l'effet de l'ébourgeonnage sur l'expression des symptômes de maladies	33 613,79

III-2-6 Appel à projets « Transition agro écologique »

L'appel à projets «L'enseignement agricole au service des transitions agroécologiques» TAE+, financé par le CASDAR, est conduit sous la forme d'un appel à projets sélectif dont le règlement a été précisé dans la note de service DGER/SDRICI/2019-259 du 3 avril 2019.

Il vise à mobiliser les établissements d'enseignement agricole, avec pour objectif la mise en place et la diffusion d'innovations contribuant à améliorer significativement et collectivement le développement d'une agriculture agroécologique et multi-performante du point de vue économique, environnemental, sanitaire et social, en lien direct avec les autres acteurs du développement agricole et rural. Il contribue à la mise en œuvre du plan « Enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agro-écologie » (EPA2).

37 projets ont été déposés, 26 dossiers ont été jugés recevables d'un point de vue administratif par la DGER. 11 projets ont été retenus, pour un montant de subvention de 553 152 €. Parmi ces 11 projets, un est porté par un établissement privé et un autre par un établissement ultramarin.

PORTEUR	TITRE DU PROJET	CONCOURS MAXIMUM DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION (€)
ADPSA12	AutoMO : Autonomie des fermes maraîchères biologiques en Matière Organique	40 000
EPLEFPA d'Aix-Valabre-Marseille	Les exploitations des EPLEFPA s'engagent pour la mise en œuvre de la loi Egalim	40 000
EPLEFPA de Fontaine Sud-Bourgogne	Inter' ACTIONS : la coopération entre «grandes cultures» et «élevages» au service de l'agroécologie en Bourgogne Franche Comté	60 000
EPLEFPA de la Thiérache	Acquisition de références technico-économiques et environnementales sur le rôle des couverts végétaux sur des systèmes de culture diversifiés	60 000
EPLEFPA de Montmorillon	Renforcer et valoriser les démarches de transition agroécologique des EPLEFPA de la Vienne au service de la formation et du territoire	60 000
EPLEFPA de Montravel	BiodiVeLo : Biodiversité et végétal local, agriculture d'avenir	59 990
EPLEFPA de Romans	RéCoLTANT : Réseau Collectif des Lycées Techniques Agricoles - Nature & Territoire - Végétal Local	60 000
EPLEFPA de Saint Hilaire du Harcouët	Cultiver la résilience agro-écologique pour l'élevage laitier demain	35 279
EPLEFPA de Saint-Paul	Agro Haie + : Reconception de haies indigènes au service des agroécosystèmes	37 900
EPLEFPA du Tarn-et-Garonne	LOCABIO : Soutenir la transition agroécologique par l'innovation technologique et le renforcement des approvisionnements de proximité à la restauration collective	40 000
EPLEFPA Roanne Chervé	Roannais-4A : Apprendre Autrement au lycée de Chervé pour développer l'Agroécologie et promouvoir une Alimentation durable	59 983

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

III-2-7 Appel à projets « Assistance technique régionalisée »

Des appels à projets régionalisés en faveur de l'assistance technique aux exploitations agricoles (ATR) ont été financés par le programme 775 en 2018 et 2019. Ces appels à projets mis en œuvre par FranceAgriMer (FAM) et les DRAAF ont été financés à hauteur de 3 998 465 € en 2018 et 3 999 844 en 2019.

En 2019 les appels à projets d'assistance technique régionalisés ont permis de financer :

- 291 dossiers portés par des organisations professionnelles agricoles portant des actions de conseil et d'accompagnement au profit de 5 300 agriculteurs ;
- ces dossiers ont en moyenne bénéficié de 13 800 € de subvention sur un an.

RÉGION	MONTANT PROGRAMMÉ	NOMBRE DE PROJETS RETENUS
Grand Est	240 907,55	24
Nouvelle Aquitaine	897 450,11	56
Auvergne-Rhône-Alpes	502 399,12	35
Bourgogne-Franche-Comté	248 020,77	18
Bretagne	444 080,00	22
Centre val de Loire	138 387,22	11
Ile de France		
Normandie	176 748,80	18
Occitanie	734 270,80	54
Hauts-de-France	181 163,26	9
Pays de la Loire	284 635,34	22
Provence-Alpes-Côte d'Azur	151 781,63	22
TOTAL	3 999 844,60	291

III-2-8 Appel à projets « animation des GIEE »

Ces appels à projets régionaux, en faveur de l'animation des Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), ont été introduits dans le programme 775 à partir de 2016. Ils sont sélectionnés et mis en œuvre par les DRAAF.

Les crédits attribués à ces appels à projets ont été progressivement augmentés: 2 millions d'euros de crédits pour le financement des projets d'appui à l'animation des GIEE en 2016, 1,9 million d'euros en 2017, 2,8 M€ en 2018 et 4,9 M€ en 2019.

En 2019 les appels à projets d'appui aux GIEE ont permis de financer :

- 137 projets de GIEE en émergence, financés en moyenne à 10 000 €, sur un an ;
- 84 projets de GIEE reconnus, financés en moyenne à 50 000 € par projet pour 3 ans (soit 16 666 € par an).

ANIMATION DES GIEE EN 2019 SUIVI DES APPELS À PROJETS - FINANCEMENT DE L'ANIMATION	BUDGET CASDAR (€)
Auvergne-Rhône-Alpes	249 771
Bourgogne-Franche-Comté	397 653
Bretagne	553 941
Centre-Val de Loire	280 163
Corse	0
Grand Est	359 862
Guadeloupe	55 363
Hauts-de-France	293 772
Guyane	13 841
Ile-de-France	60 761
La Réunion	48 443
Martinique	27 682
Mayotte	48 443
Normandie	383 806
Nouvelle-Aquitaine	1 007 439
Occitanie	506 625
Pays de la Loire	249 135
Provence-Alpes-Côte d'Azur	363 300
TOTAL	4 900 000

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

III-2-9 Appel à projets « ARPIDA » (1 sur 2)

Cet appel à projets intitulé « Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole (ARPIDA) a été introduit dans le programme 775 en 2017 pour renforcer la multi-performance des exploitations agricoles. Sa durée d'exécution est pluriannuelle.

En 2018, 1,5 million d'euros de crédits ont été délégués à l'APCA pour le financement des projets sélectionnés ;

Relancé fin 2018, cet appel à projet a obtenu un financement de 2 millions d'euros.

En 2019, 1 975 000 € ont été accordés à l'appel à projets national ARPIDA. Il a permis de financer 17 dossiers retenus par le jury national. Ces dossiers ont en moyenne bénéficié de 96 320 € de subvention pour 2 ans (soit 48 160 € par an).

ORGANISME CHEF DE FILE DU PROJET	TITRE DU PROJET	CONCOURS MAXIMUM DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION (€)
Agrof'île	Mobiliser la biodiversité pour atteindre la multi performance des exploitations agricoles en Île-de-France	99 736
ARDEAR Centre-Val de Loire	Développer, capitaliser et diffuser des connaissances sur les modes de transmission et de reprise innovants pour favoriser et faciliter les transmissions	99 923
BIO de Provence Alpes Côte d'Azur	Analyse des conditions du transfert de l'innovation en agriculture biologique	96 602
Bio en GRAND EST	Savoirs écologiques en maraîchage biologique	51 150
CRA Hauts-de-France	Environnement et attentes sociétales : en faire des atouts dans la stratégie pour plus de résilience de l'exploitation	100 000
CRA Nouvelle-Aquitaine	Les relations humaines dans la transmission de l'exploitation agricole	92 337
CRA Nouvelle-Aquitaine	Réseau agroforesterie pour la communication interdépartementale et les échanges	100 000
CRA Nouvelle-Aquitaine	Plateforme PROAPI : prévision analyse simulation des projets apicoles	99 007
CRA Pays de la Loire	Valorisation et transférer les connaissances sur les épandages d'engrais organiques liquides pour adopter une approche globale de la gestion des effluents	100 000
CRA Pays de la Loire	Valorisation des connaissances sur les CIVEs pour l'approvisionnement des installations de méthanisation	100 000
FR CIVAM Occitanie	Projet multi-partenarial pour les systèmes maraîchers agro-écologiques en Méditerranée - Volet Occitanie	98 816
FRAB AuRA	Transfert par et pour les agriculteurs, pour une transition agro-écologique	99 948

III-2-9 Appel à projets « ARPIDA » (2 sur 2)

ORGANISME CHEF DE FILE DU PROJET	TITRE DU PROJET	CONCOURS MAXIMUM DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION (€)
FRCIVAM Pays de la Loire	S'approprier l'agroécologie par l'échange et le transfert d'initiatives	100 000
FRCUMA Ouest	Appropriation des solutions vers l'autonomie protéique	99 982
GR CIVAM PACA	Projet multi-partenarial pour les systèmes maraîchers agro-écologiques en Méditerranée - Volet PACA	100 000
Suaci Montagn'Alpes	Résilience économique et environnementale des systèmes et des territoires agropastoraux	99 982
TRAME	Dynamiser, appuyer et motiver pour la transition agro-écologique	99 959

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

III-2-10 Appel à projets « REFLEX » (1 sur 2)

« En 2019 a été introduit dans le programme 775 un nouvel appel à projets interne au réseau des chambres d'agriculture mis en œuvre par l'APCA. Cet appel à projets baptisé REFLEX a pour objectif de renforcer la cohérence des actions de développement mises en œuvre par le réseau des chambres d'agriculture. Il porte sur des thématiques de portée interrégionale ou nationale sur les-quelles il existe des enjeux de mutualisation.

1 831 754 € de crédits CASDAR 775 ont été engagés pour financer cet appel à projets. »

En 2019, il a permis de financer 13 dossiers retenus par le jury national. Ces dossiers ont en moyenne bénéficié de 140 900 € de subvention par projet sur 18 mois (soit 94 000 € par an).

ORGANISME CHEF DE FILE DU PROJET	TITRE DU PROJET	CONCOURS MAXIMUM DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION (€)
Agrof'île	Mobiliser la biodiversité pour atteindre la multiperformance des exploitations agricoles en Île-de-France	99 736
ARDEAR Centre-Val de Loire	Développer, capitaliser et diffuser des connaissances sur les modes de transmission et de reprise innovants pour favoriser et faciliter les transmissions	99 923
BIO de Provence Alpes Côte d'Azur	Analyse des conditions du transfert de l'innovation en agriculture biologique	96 602
Bio en GRAND EST	Savoirs écologiques en maraîchage biologique	51 150
CRA Hauts-de-France	Environnement et attentes sociétales : en faire des atouts dans la stratégie pour plus de résilience de l'exploitation	100 000
CRA Nouvelle-Aquitaine	Les relations humaines dans la transmission de l'exploitation agricole	92 337
CRA Nouvelle-Aquitaine	Réseau agroforesterie pour la communication interdépartementale et les échanges	100 000
CRA Nouvelle-Aquitaine	Plateforme PROAPI : prévision analyse simulation des projets apicoles	99 007
CRA Pays de la Loire	Valorisation et transférer les connaissances sur les épandages d'engrais organiques liquides pour adopter une approche globale de la gestion des effluents	100 000
CRA Pays de la Loire	Valorisation des connaissances sur les CIVEs pour l'approvisionnement des installations de méthanisation	100 000
FR CIVAM Occitanie	Projet multi-partenarial pour les systèmes maraîchers agro-écologiques en Méditerranée - Volet Occitanie	98 81
FRAB AuRA	Transfert par et pour les agriculteurs, pour une transition agro-écologique	99 948
FRCIVAM Pays de la Loire	S'approprier l'agroécologie par l'échange et le transfert d'initiatives	100 000

III-2-10 Appel à projets « REFLEX » (2 sur 2)

ORGANISME CHEF DE FILE DU PROJET	TITRE DU PROJET	CONCOURS MAXIMUM DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION (€)
FRCUMA Ouest	Appropriation des solutions vers l'autonomie protéique	99 982
GR CIVAM PACA	Projet multi-partenarial pour les systèmes maraîchers agro-écologiques en Méditerranée - Volet PACA	100 000
Suaci Montagn'Alpes	Résilience économique et environnementale des systèmes et des territoires agropastoraux	99 982
TRAME	Dynamiser, appuyer et motiver pour la transition agro-écologique	99 959

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

III-3 Actions thématiques

III-3-1 Actions thématiques transversales (ATT)

a) Aides attribuées à l'ACTA et aux instituts techniques agricoles en 2019

PROGRAMME D' ACTIONS THÉMATIQUES TRANSVERSALES (ATT) ET COORDINATEUR	MONTANT 2019 EN €
ATT ACTA : - agriculture biologique ; - biodiversité fonctionnelle et biocontrôle ; - économie circulaire ; - élevage demain ; - SYPPRE ; Coordonnés par l'ACTA	2 138 697
ATT « Acquisition et élaboration de références sur les systèmes d'exploitation d'élevage » Coordonné par l'Idele	2 457 230
ATT « Lutte contre le dépérissement du vignoble » dont IFV : dont FAM (appel à propositions) :	1 500 000 600 000 900 000
TOTAL ATT	6 095 927

III-3-2 Actions thématiques (1 sur 2)

L'animation des réseaux mixtes technologiques (RMT)

En 2019, a été programmé le financement de l'animation de Réseaux Mixtes Technologiques (RMT) des réseaux agricole et agroindustriel, pour les années 2020 à 2022 suite à la parution, fin 2018, de l'appel à propositions pour l'agrément de nouveaux RMT sur la période 2020-2024 (Note de service DGER/SDRICI/2018-944 du 21/12/2018).

Trente-trois projets ont été déposés en réponse à cet appel à propositions :

- 9 pour le réseau agro-industriel
- 23 dans le réseau agricole
- 1 affilié aux 2 réseaux agro-industriel et agricole

Ont obtenu un avis favorable pour un agrément sur la période 2020-2024 :

- ▶ 12 projets relevant du réseau agricole dont 11 financés par le CASDAR (le RMT AFORCE, relevant du secteur forestier, est financé par le programme 149),
- ▶ 7 projets relevant du réseau agro-industriel ; financés par le programme 142 et
- ▶ 1 projet transversal (Alchimie) ayant fait l'objet d'un examen par les 2 jurys, financé par le CASDAR.

Les 12 projets bénéficiant, pour leur animation, d'une subvention CAS DAR recevront un concours maximal de 180 000 euros sur trois ans.

Un nouvel appel à propositions de RMT a été lancé fin 2019 (note de service DGER/SDRICI/2019-845 du 18/12/2019) pour des agréments couvrant la période 2021-2025.

PROJETS BÉNÉFICIAIRE DE LA SUBVENTION CASDAR SUR LA PÉRIODE 2020-2022

ACRONYME DU RMT	NOM DU PROJET DE RMT	ORGANISME PORTEUR DU RMT
Al-chimie	Contaminations chimiques de la chaîne alimentaire	ACTA
BioReg	Biodiversité pour la régulation naturelle des bioagresseurs	ASTREDHOR
Bouclage	Recyclage, fertilisation et impacts environnementaux	ACTA
CACP - Alimentation locale	Chaînes alimentaires courtes de proximité pour une alimentation durable	FRCIVAM Bretagne
Champs & Territoires ateliers	Une co-animation restant à construire au démarrage du projet, pour représenter les 4 principales familles de partenaires	CRA Bourgogne - Franche-Comté
FFVT	Filières fromagères valorisant leur terroir	CNAOL
Filarmoni	Economie des filières alimentaires	IFIP

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

III-3-2 Actions thématiques (2 sur 2)

ACRONYME DU RMT	NOM DU PROJET DE RMT	ORGANISME PORTEUR DU RMT
Maele	Macro-Elevage-Environnement	IFIP
SDMAA	Science des données etmModélisation pour l'agriculture et l'agroalimentaire	ACTA
Sols et territoire	RMT « Sols et Territoires »	CRA Grand Est
Spicee	Thème : Connaissance spatialisée des sols et multifonctionnalité, valorisation des bases de données pour les acteurs des territoires	IDELE
Travail en agriculture	Structurer et produire l'innovation dans les systèmes ayant des cultures et de l'élevage-ensemble	IDELE

III-4 Les fonctions supports

Aucune dépense relative au personnel de l'administration gestionnaire des programmes n'est financée par les programmes 775 et 776 hors frais de déplacements

La part des fonctions support sur les crédits des programmes 775 et 776 est d'environ 0,3% des crédits ouverts en LFI sur la mission.

III-4-1 La fonction support du programme 775

La gestion de la fonction support du programme 775 est réalisée par la DGPE. La fonction support du programme 775 couvre :

- ▶ les dépenses de fonctionnement des structures gestionnaires du programme 775 comprenant les frais de logistique inhérents à la gestion et à la mise en œuvre des programmes de développement agricole et rural :
 - ▀ des chambres d'agriculture,
 - ▀ des massifs montagneux,
 - ▀ de l'APCA,
 - ▀ de la Coopération agricole
 - ▀ des ONVAR

Organisation de réunions techniques et de comités scientifiques, frais de déplacements des personnels DGPE, frais de participation d'experts, membres de conseils scientifiques, organisation des conseils scientifiques :

- les frais d'organisation de séminaires dans le champ du développement agricole et rural permettant une transversalité entre programmes et une évolution des programmes vers les priorités ministérielles ;
- les dépenses de formations ou d'études dans le champ du développement agricole et rural permettant une amélioration des missions menées dans le cadre du programme ;
- les frais relatifs à des actions de communication.

En 2019, l'exécution de la fonction support du programme 775 est conforme aux prévisions (146 250 € pour une prévision de 150 000 €).

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

III-4-2 La fonction support du programme 776

La gestion de la fonction support du programme 776 est réalisée par la DGER. La fonction support du programme 776 couvre :

- certaines dépenses de fonctionnement des structures gestionnaires du programme 776 (matériel informatique et bureautique) ;
- les frais de logistique inhérents à la gestion et à la mise en œuvre des programmes de développement agricole et rural des instituts et des appels à projets : organisation de réunions techniques, frais de déplacements des personnels DGER, frais de participation d'experts, membres de commissions et de jury d'appels à projets ;
- les frais d'organisation de séminaires techniques dans le champ du développement agricole et rural ;
- les frais engagés pour les travaux de contrôle de l'utilisation des crédits publics réalisés, soit par la DGER, soit par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER). A ce titre, la fonction support du programme 776 assure la prise en charge de l'ensemble des frais occasionnés par les contrôles réalisés par le CGAAER, qu'il s'agisse de programmes relevant du 776 ou du 775 ;
- les frais engagés pour la réalisation des évaluations des programmes et des projets financés, y compris ceux afférents au programme 775 dans un souci de cohérence d'ensemble du CASDAR.

DÉTAIL DES DÉPENSES 2019 SUR LA FONCTION SUPPORT DU PROGRAMME 776

DÉTAIL DES DÉPENSES 2019 SUR LA FONCTION SUPPORT DU PROGRAMME 776		MONTANTS ENGAGÉS (€)
FRAIS DE MISSION	Chorus DT	21 468
APPUI TECHNIQUE	Plate-forme collaborative pour la gestion des appels à projets, appui logistique pour l'organisation de séminaires, etc.	18 500
TRAITEURS	Prestations de service pour l'organisation de buffets lors des séminaires dont un prestataire du MAA bénéficiaire d'un marché public (ESAT)	10 771
SÉMINAIRES ET COLLOQUES	Restitution et valorisation des résultats des appels à projets, séminaire européen recherche Bioéconomie, entretiens agronomiques du Pradel séminaire technique projets de recherche	58 280
COMMUNICATION	Prestation journalistique CAS DAR Rapport Technique 2019 du PNDAR Edition rapport thématique PNDAR 2018	20 801
APPUI A LA PREPARATION DU PROCHAIN PNDAR	DIALOGUE IC	5 940
TOTAL		135 760

III-5 Détail de la programmation en autorisation d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP) CASDAR pour 2019

PROGRAMMES	CRÉDITS (€) OUVERTS EN LFI 2019+ REPORTS BUDGÉTAIRES 2018 SUR 2019 (A)		CRÉDITS RÉELS BASE RECETTE 2019 + REPORTS DE 2018 SUR 2019 OUVERTS À LA PROGRAMMATION (€) (C)		EXÉCUTION BUDGÉTAIRE (€) (C)		(B) – (C) (€)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
775	67 393 775	79 255 108	67 393 775	79 255 108	67 004 714	62 701 814	389 061	16 553 294
776	77 017 629	116 485 752	77 017 629	116 485 75	72 471 071	67 778 702	4 546 55	48 707 050
TOTAL	144 411 404	195 740 860	144 411 404	195 740 860	139 475 785	130 480 516	4 935 619	65 260 344

IV- SIGLES ET ACRONYMES

AAP	Appel à projet
AB	Agriculture biologique
AE	Autorisation d'engagement
ACPEL	Association Collaborative de Production d'Expérimentations et de références Légumières.
ACTA	Association de coordination technique agricole
ACTIA	Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaire
ADPSA12	Association Départementale de Promotion Sociale Agricole de l'Aveyron
AFAC	Association Française de l'Arbre Champêtre
AFAF	Association Française d'AgroForesterie
AgroParisTech	Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne/de Proximité
ANSES	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
ANSGAEC	Association nationale des sociétés et groupements agricoles pour l'exploitation en commun
APCA	Association permanente des chambres d'agriculture
APEBA	Agriculture de Petite Echelle Bioéconomique et Agro-écologique
API	Application Programming Interface = Interface de programmation applicative
APREL	Association provençale de recherche et d'expérimentation légumière.
ARCO	Action de Référence du Contrat d'Objectifs
ARDEAR	Association régionale pour le développement de l'emploi
ARMEFLHOR	Association Réunionnaise pour la Modernisation de l'Economie Fruitière, Légumière et HORTICOLE
ARPIDA	Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole »
ARVALIS	Institut du végétal
ASTREDHOR	Institut technique de l'horticulture
ATR	Assistance technique régionalisée
ATT	Action thématique transversale
BHR	Bureau horticole régional
CASDAR	Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural
CA	Chambre d'Agriculture
CA	Chiffre d'Affaires

CAVEB	Coopérative agricole au service des producteurs de viandes
CETIOM ou (Terres Inovia)	Institut technique des producteurs d'oléagineux, de protéagineux, de chanvre et de leurs filières.
CEFEL	Centre d'Expérimentation en Fruits et Légumes de Midi-Pyrénées
CGAAER	Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CIVAM	Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CNPMAI	Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales et Aromatiques
COST	Conseil d'orientation scientifique et technique
CP	Crédit de paiement
CRA	Chambre régionale d'agriculture
CREABio	Centre Régional de Recherche et d'Expérimentation en Agriculture Biologique
CRIEPPAM	Centre Régionalisé Interprofessionnel d'Expérimentation en Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales
CRPM	Code Rural et de la Pêche maritime
CTCPA	Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles
CT CSO DAR	Comité technique du Conseil supérieur d'orientation du Développement agricole et rural
CTIFL	Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
DAR	Développement agricole et rural
DAS	Domaine d'Activité Stratégique
DEPHY EXPE	Réseau de Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires
DGAL	Direction générale de l'alimentation
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche
DGPE	Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises
DOM	Départements d'outre-mer
D(R)AAF	Direction (régionale) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
ECOPHYTO	Plan Ecophyto de réduction de l'usage des pesticides
EPA2	Enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agro-écologie
EPLEFPA	Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole

IV- SIGLES ET ACRONYMES

EUFRAS	EUropean Forum for Rural Advisory Services
FADEAR	Réseau de l'agriculture paysanne
FAM	FranceAgriMer
FNAB	Fédération nationale d'agriculture biologique
FNCUMA	Fédération nationale des coopératives d'utilisation de matériels agricoles
FN3PT	Fédération Nationale des Producteurs de Plants de Pomme de Terre
FNSEA	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
FRAB	Fédération Régionale d'Agriculture Biologique
GECO	Plateforme collaborative de gestion des connaissances et d'échanges dédiée à l'agroécologie
GIE	Groupement d'Intérêt économique
GIEE	Groupement d'Intérêt économique et environnemental
GIS	Groupement d'Intérêt Scientifique
GRAB	Groupe de Recherche en Agriculture Biologique
IDELE	Institut de l'élevage
IFCE	Institut Français du Cheval et de l'Equitation
IFIP	Institut du porc
IFPC	Institut français des productions cidricoles
IFV	Institut français de la vigne et du vin
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
Inter AFOCG	Inter Associations de formation collective à la gestion
INVENIO	Station d'expérimentation de la filière fruits et légumes en Nouvelle Aquitaine
IP	Innovation et partenariat
IRD	Innovation Recherche et Développement
ITA	Institut Technique agricole
ITAB	Institut Technique de l'agriculture biologique
ITAI	Institut Technique Agro-Industriel
ITAVI	Institut Technique de l'AViculture
ITB	Institut Technique de la Betterave
IT2	Institut Technique Tropical
ITEIPMAI	Institut technique interprofessionnel des plantes à parfum, aromatiques et médicinales

LFI	Loi de finances initiale
MAA	Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MIRAMAP	Mouvement interrégional des AMAP
ONVAR	Organisme national à vocation agricole et rurale
PDAR	Programme national de développement agricole et rural
PLRN	Pôle Légume Région Nord
PNDAR	Programme national de développement agricole et rural
PPR	Projet pilote régional
PRDAR	Programme régional de développement agricole et rural
PRéV	Prévisionnel
Prog	Programme
R&D	Recherche et Développement
RIT	Recherche Innovation Transfert
RITA	Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole
RMT	Réseau mixte technologique
RT	Recherche technologique
SCRADH	station d'expérimentation horticole pour les filières des fleurs et feuillages coupés, la pépinière ornementale et le paysage
SDPE	Sous-Direction Performance Environnementale et valorisation des territoires
SDQSPV	Sous-Direction de la qualité, de la santé et de la protection des
SDRICI	Sous-Direction de la recherche, de l'innovation et des coopérations
SFER	Société Française d'Économie Rurale
SSV	Semences et sélection végétale »
SYPPRE	Systèmes de Production Performants et Respectueux de
TAE	Transition Agro Ecologique
TRAME	association nationale de développement agricole et rural
UMT	Unités Mixtes Technologiques
UNILET	Union nationale interprofessionnelle des légumes transformés
775	Programme 775 «Développement et transfert en agriculture»
776	Programme 776 «Recherche appliquée et innovation en agriculture»



CONTACTS :

DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche) SDRICI

- bureau du développement agricole et des partenariats pour l'innovation,
- bureau de la recherche et de l'innovation

1 ter avenue de Lowendal 75007 Paris

DGPE (Direction Générale de la Performance économique et environnementale des Entreprises), SDPE

- bureau développement agricole et chambres d'agriculture
3 rue Barbet de Jouy 75007 Paris

DGAL (Direction Générale de l'Alimentation), SDQSPV

- bureau des semences et de la protection intégrée des cultures
251 rue de Vaugirard 75015 Paris

FAM (FranceAgriMer), Direction Interventions

- Unité Aides aux exploitations et expérimentation
12 rue Henri Rol-Tanguy, 93100 Montreuil

COOPÉRATION AGRICOLE

43 Rue Sedaine, 75538 Paris

ACTA les instituts techniques agricoles

149, rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12

APCA

9 Avenue George V, 75008 Paris

ONVAR

Inter AFOCG

26 rue Beaubourg 75003 PARIS

GAEC & Sociétés

11, rue de La Baume 75008 PARIS

TRAME

6 rue de La Rochefoucauld 75009 PARIS

Directeur de publication : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA)

Rédaction des articles : comité de rédaction du PNDAR (ACTA, APCA, DGER, DGPEE, La coopération agricole, ONVAR)

Conception graphique : PCOM DGER

Impression : atelier d'impression numérique, bureau des moyens logistiques du MAA

REMERCIEMENTS

Aux membres du comité de rédaction (rédaction, illustrations),

A la DICOM